



RAPPORT DE RECHERCHE

Politiques et programmes sur le Vivre ensemble au sein des villes de la Francophonie : État des lieux

*Présenté à la Commission permanente sur le Vivre ensemble
de l'Association internationale des maires francophones*

1er novembre 2018

Laboratoire de recherche en relations interculturelles
Département d'anthropologie
Université de Montréal

Université 
de Montréal

Table des matières

RÉSUMÉ	3
1. MISE EN CONTEXTE.....	4
1.1 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	4
1.2 LE VIVRE ENSEMBLE À L'ÈRE DE LA « SUPER-DIVERSITÉ »	5
1.3 LE « VIRAGE MUNICIPAL » ET LA GOUVERNANCE DE PROXIMITÉ	5
1.4 L'IMPORTANCE DES RÉSEAUX DE VILLES	6
2. QU'EST-CE QUE C'EST LE VIVRE ENSEMBLE?.....	6
3. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE	8
3.2 CADRE CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE	9
3.2.1 <i>L'approche systémique</i>	9
3.2.2 <i>La pensée pluraliste</i>	9
3.3 MÉTHODOLOGIE	10
4. RÉSULTATS	12
4.1 LE VIVRE ENSEMBLE DANS L'APPAREIL MUNICIPAL.....	12
4.2 LES CATÉGORIES DE L'ACTION MUNICIPALE EN MATIÈRE DU VIVRE ENSEMBLE.....	14
4.3 LES POLITIQUES ET PROGRAMMES DU VIVRE ENSEMBLE.....	16
4.3.1 <i>Exemples des actions</i>	16
4.3.2 <i>Analyse comparative</i>	18
4.4 LA MISE EN ŒUVRE DU VIVRE ENSEMBLE	20
5. DISCUSSION	21
5.1 GOUVERNANCE ET MOBILISATION DU VIVRE ENSEMBLE.....	22
5.2 PISTES DE RÉFLEXION POUR L'AVENIR	23
BIBLIOGRAPHIE	24
REMERCIEMENTS.....	26
ANNEXES	
ANNEXE 1 – TERMES DE RÉFÉRENCES	27
ANNEXE 2 – PORTRAITS DU VIVRE ENSEMBLE	30
ANNEXE 3 – GUIDE DU PARTICIPANT	47
ANNEXE 4 – MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	50
ANNEXE 5 – FICHE DE DÉFINITIONS DU VIVRE ENSEMBLE.....	55

RÉSUMÉ

De nombreuses villes de la francophonie se sont investies à promouvoir le Vivre ensemble de diverses façons. Ceci étant, la notion de Vivre ensemble demeure souvent floue en dépit des nombreuses politiques et des nombreux programmes en place au sein des villes francophones à travers le monde. Cette étude consiste à faire une recension, auprès de villes sélectionnées de la Francophonie, des politiques et programmes qui peuvent être associés à la promotion du Vivre ensemble, le tout afin d'approfondir la compréhension et la promotion du Vivre ensemble à l'échelle municipale.

Cette étude a été réalisée avec la collaboration d'une dizaine de villes membres de l'AIMF venant de trois continents (Amérique du Nord, Europe et Afrique), en commençant avec les membres du groupe technique de la Commission du Vivre ensemble. D'autres villes seront éventuellement invitées à participer à l'étude. Nous avons fait la collecte de données sur les politiques et programmes en portant attention à la structure organisationnelle de la ville. Avec l'aide des villes participantes, la collecte comportait les éléments suivants : lois, déclarations, cadres de références, plans d'action, chartes, programmes, projets, guides, manuels, etc. Les données ont été traitées à partir de trois grilles d'analyse : analyse de contenu des politiques et programmes, analyse des types d'action municipale et analyse des orientations du Vivre ensemble.

Bien que des analyses individuelles furent effectuées pour chaque ville, les résultats de cette étude proposent une série d'observations sur l'ensemble des villes qui ont participé à l'étude. Premièrement, l'approche inductive a permis la création d'une typologie de l'action municipale en matière de Vivre ensemble. Cette typologie permet d'identifier que la forte majorité des villes étudiées a mis en place des moyens renforçant la culture citoyenne, celle-ci se retrouvant au cœur du Vivre ensemble dans nombre de ces villes. Deuxièmement, en analysant le contenu des politiques et programmes avec le modèle « 3D » (White 2017), on remarque une forte présence des courants qui font la promotion du dialogue entre les communautés et de la participation citoyenne et ce, autant dans les objectifs que dans les moyens mis en place par les villes.

Selon cette analyse, les villes d'Amérique du Nord ont beaucoup investi dans la lutte contre la discrimination alors que dans les villes d'Afrique, on voit une forte présence de la dimension de réconciliation et la prévention du conflit. De cette analyse comparative ressort aussi des tendances générales partagées telles que la présence d'une conception transversale du Vivre ensemble dans l'action publique municipale ou encore la mobilisation de services municipaux et de partenaires locaux dans l'atteinte des objectifs visant le Vivre ensemble.

Les conclusions de cette étude permettent d'affirmer que la mise en œuvre du Vivre ensemble dans les villes demande un engagement politique clair et un encadrement fort au niveau administratif. La mise sur pied d'outils d'encadrement tels que des cadres de références ainsi que des structures administratives déléguées, comme des comités aviseurs, permet d'engager autant la Ville que les citoyens dans de tels enjeux. Enfin, le développement d'outils d'évaluation de politiques et de programmes de manière diachronique offre la possibilité de mesurer les impacts de ceux-ci et offre donc une plus grande chance de les pérenniser.

1. Mise en contexte

La croissance des villes et l'intensification de la mobilité humaine posent de plus en plus de défis à la cohésion sociale en contexte de diversité. En ce sens, il s'agit d'un enjeu à caractère mondial où les villes se trouvent au premier plan. Les autorités locales, dans des villes du Nord et du Sud, font face à des problématiques quotidiennes qui représentent autant de manifestations des défis du « Vivre ensemble » : la cohabitation entre différents groupes, l'intégration de nouveaux arrivants, la lutte aux discriminations, la sécurité urbaine, le partage des espaces publics, etc. Le Vivre ensemble est un enjeu qui concerne les villes partout à travers la Francophonie. En tant que gouvernements de proximité, les villes développent des politiques et des initiatives visant à encadrer et à adresser les problématiques associées au Vivre ensemble à l'échelle locale. Partout à travers la Francophonie et ailleurs, on voit l'émergence de politiques-cadre visant différents aspects du Vivre ensemble. Cela mérite qu'on s'intéresse de plus près aux démarches de chaque ville, les analyses d'un tel état des lieux pouvant permettre d'identifier des éléments communs et de tirer des leçons sur ces politiques. Cette base commune permettra de mieux connaître les différentes approches et leviers du Vivre ensemble, de mieux le promouvoir et de fournir une série d'expériences concrètes qui pourraient inspirer d'autres villes (Ville de Montréal 2018).

1.1 Objectifs de l'étude

Dans le cadre de cette étude, nous avons identifié trois objectifs spécifiques à l'action municipale en matière du Vivre ensemble à travers les villes de la Francophonie :

1. *Documenter les politiques et programmes qui contribuent à la promotion du Vivre ensemble dans les villes de la Francophonie ;*
2. *Articuler une définition opérationnelle du Vivre ensemble pour renforcer l'action municipale dans le domaine ;*
3. *Proposer des orientations aux villes voulant faire un meilleur encadrement du Vivre ensemble dans leurs milieux respectifs.*

Dans le cadre des travaux du groupe technique, les participants ont exprimé l'importance d'en savoir plus sur le Vivre ensemble dans les villes à travers la Francophonie pour pouvoir mieux orienter leurs actions à l'échelle locale. Cette étude, qui fait l'état des lieux sur le sujet, devrait fournir des éléments concrets pour les travaux du groupe technique, autant sur le contenu des politiques et programmes que sur la gouvernance.

Pour bien cerner la portée de l'étude, il est important de faire quelques rappels par rapport à sa visée. Premièrement, il est important de rappeler que cette étude ne vise ni la promotion ni l'évaluation des villes, mais la recherche d'un langage commun sur la définition et la mise en œuvre du Vivre ensemble. Deuxièmement, les discussions et analyses présentées dans cette étude se penchent sur les politiques et les programmes dans les différentes villes qui ont participé à l'étude, mais elle ne se prononce pas sur leurs impacts et leurs mises en œuvre. Troisièmement, cette étude propose une démarche de travail par la « co-construction » (c'est-à-dire que les

différents participants contribuent non seulement au contenu, mais aussi aux orientations des travaux), surtout pour la validation des analyses et des outils qui seront utilisés pour renforcer le Vivre ensemble dans les villes.

1.2 Le Vivre ensemble à l'ère de la « super-diversité »

Toutes les sociétés à travers les différentes périodes de l'histoire se sont interrogées sur la meilleure façon d'assurer l'harmonie et la cohésion sociale. Le Vivre ensemble, une notion qui s'exprime de façon particulière dans l'univers francophone notamment par le leadership récent des acteurs à l'échelle municipale, émerge à un moment où il y a plusieurs facteurs qui nous forcent à réfléchir sur la réalité plurielle des sociétés contemporaines. D'abord, on constate une croissance démographique spectaculaire dans les villes. Certaines régions du monde s'urbanisent plus vite que d'autres (notamment en Asie et en Afrique), mais partout le nombre et le pourcentage de personnes vivant dans les villes augmentent (Nations Unies, ONU-Habitat 2009). De concert avec cette urbanisation, il y a, en même temps, une diversification des villes. Les nouvelles formes de mobilité qui émergent coïncident avec de nouvelles formes de diversité, non seulement dans les statuts socio-économiques et politiques, mais aussi en ce qui concerne l'identité ethnique, religieuse, raciale, linguistique, et de genre et d'identité sexuelle ; caractéristiques souvent citées pour parler de la « super-diversité » (Vertovec 2007). Si on peut dire qu'en termes relatifs moins de personnes dans le monde aujourd'hui vivent dans la pauvreté et que les êtres humains vivent de plus longues vies, il faut aussi constater l'écart grandissant entre les riches et les pauvres, ce qui crée des craintes concernant l'émergence de « vies parallèles » (Cantle 2005), surtout en contexte pluriethnique. La montée des hostilités envers les immigrants et les minorités visibles dans la sphère publique poussent les gouvernements, et de plus en plus les villes, à renforcer la pensée pluraliste en prenant position en faveur du Vivre ensemble.

1.3 Le « virage municipal » et la gouvernance de proximité

L'échelle municipale est essentielle à la compréhension des dynamiques de cohabitation en contexte de diversité puisque c'est en ville que les gens vivent et interagissent. Un nombre important d'études récentes en sciences sociales et humaines portent sur la diversité et l'inclusion à l'échelle municipale. Cette littérature démontre que les villes jouent un rôle grandissant dans l'intégration des nouveaux arrivants et dans la promotion de l'inclusion des groupes minoritaires. Depuis une vingtaine d'années, on parle en effet d'un « virage municipal » (Rocher et White 2014) ou « *local turn* » (Zapata-Barrero et al. 2017). Une littérature particulièrement intéressante se penche aussi sur le phénomène des « villes interculturelles » qui seraient distinctes des autres villes, notamment pour l'accent qui y est mis sur les interactions entre les groupes (Wood et Landry 2008 ; White 2018a). De plus, on voit émerger dans plusieurs pays une reconnaissance du potentiel de la « gouvernance de proximité » (Larouche-LeBlanc 2018) puisque les rôles et responsabilités des municipalités sont en mutation. Ces changements au niveau de la gouvernance impliquent un certain degré de transformation institutionnelle, que ce soit au niveau des structures municipales (Massana 2018) ou en matière des relations externes.

Or, les villes ne sont pas toutes sur le même pied d'égalité quand vient le temps de comparer les actions et les structures. Des disparités existent à plusieurs niveaux (ressources financières, ressources humaines, diversité dans la population, etc.). Ces disparités se retrouvent autant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. De plus en plus populaires, les réseaux internationaux de villes doivent ainsi tenir compte de ces différences et de l'importance du principe d'équité dans le travail de concertation entre les villes.

1.4 L'importance des réseaux de villes

Les transformations des municipalités en matière d'intégration et d'inclusion se manifestent à travers la tendance vers les réseaux de soutien et de concertation municipale. Les réseaux des villes se multiplient depuis les vingt dernières années, non seulement à l'échelle nationale (comme dans le cas des réseaux nationaux des cités interculturelles du Conseil de l'Europe), mais aussi à l'échelle internationale (AIMF, Observatoire du Vivre ensemble, Cités interculturelles, EuroCities, etc.). Une recension récente de la participation des villes aux réseaux municipaux à l'échelle internationale a identifié pas moins de 36 réseaux qui portent uniquement sur la migration (Ville de Montréal 2017). Avec cette multiplication des réseaux de villes, il y a une diversité de pratiques et de paradigmes à la disposition des villes participantes. Chaque réseau développe différents outils pour promouvoir et évaluer la gestion de la diversité et chaque réseau évolue à partir d'une idéologie ou d'un champ de pratiques particulier. L'adhésion aux réseaux représente un levier important, surtout pour les moyennes et petites villes, et la concertation entre les villes peut avoir un impact sur la gestion de la diversité à l'échelle régionale ou nationale (Schiller 2016).

2. Qu'est-ce que c'est le Vivre ensemble ?

Un survol de la littérature scientifique autour de la notion du Vivre ensemble permet de constater la difficulté à circonscrire cette notion de manière précise. Cela dit, des études récentes en sciences sociales et humaines permettent de faire des liens entre le Vivre ensemble et les principes de la pensée pluraliste (White 2017). Du point de vue anthropologique, l'intérêt pour le Vivre ensemble naît du constat de la pluralité de formes de vie et de conceptions de l'univers qui se retrouvent au sein d'une même société. L'anthropologie est souvent citée comme discipline pionnière au regard de la question de la diversité humaine (Saillant 2015 ; White 2017), un sujet qui, de nos jours, dépasse largement les frontières disciplinaires.

Si certains chercheurs ont posé un regard sociologique sur le Vivre ensemble, d'autres se sont davantage penchés sur les aspects normatifs de la question, notamment en sciences politiques, en droit et en philosophie. Pour les chercheurs dans ces domaines, il y a une obligation morale et juridique de donner des réponses aux dynamiques sociales qui interfèrent avec la capacité de vivre ensemble dans des contextes de diversité grandissante (Schreiber et Foblets 2013). Les États et les différents paliers de gouvernement doivent garantir les conditions favorables au Vivre ensemble (Rocher 2017), mais les citoyens (Gagné et Neveu 2009 ; Lamoureux 2001 ; Mintzberg 2003) et les acteurs économiques (Helly 1999 ; Sen 2009) ont également la

responsabilité d'y contribuer. On peut remarquer la difficulté à définir le Vivre ensemble dans le milieu de la recherche académique. Pour les raisons évoquées précédemment, la signification et le déploiement du Vivre ensemble varient beaucoup d'un contexte à un autre et il est toujours à risque de se faire instrumentaliser par le politique (Duhamel et Estivalèzes 2013 ; Hall 2013 ; Saillant 2015). Force est de constater qu'il n'y a pas de consensus dans les différents milieux académiques autour de la définition du Vivre ensemble.

Comme dans les milieux académiques, il n'y a pas une définition commune du Vivre ensemble au sein des organisations internationales. Plusieurs organisations internationales ont proposé des définitions du concept, notamment le Conseil de l'Europe et l'AIMF, mais ces formulations font ressortir différents aspects du Vivre ensemble selon le contexte et le mandat de l'organisation (dans l'annexe de ce rapport se trouve une fiche synthèse qui résume ces différentes formulations). L'analyse des déclarations des organisations internationales permet de situer l'émergence de cette notion dans un moment de l'histoire assez précis, soit celui de la fin de la 2e Guerre mondiale et des premiers pas vers l'édification d'une « nouvelle Société des Nations ». La notion de Vivre ensemble émerge dans le contexte de la reconstruction de l'Europe qui visait le rétablissement de la paix et la réconciliation entre les nations. Dans le langage des organisations internationales, deux autres notions sont mobilisées pour parler du Vivre ensemble : la sécurité et l'inclusion. La sécurité apparaît comme une mesure de prévention; condition *sine qua non* pour garantir la convivialité au sein des sociétés. L'inclusion est souvent exprimée par opposition à l'exclusion (CGLU 2007). Elle est conditionnelle à la garantie de l'égalité de droits et de ressources permettant aux citoyens de participer pleinement au développement économique, politique, social et culturel de la société.

Le fait que ce lien entre « paix » et « Vivre ensemble » soit explicitement repris par plusieurs des pays qui se trouvent dans des contextes de réconciliation nationale à la suite de conflits armés, peut faire penser que les notions de *conflit* et de *paix* seraient des éléments constitutifs du Vivre ensemble. Ce n'est pas par hasard que des textes des Nations Unies décrivent « la paix [comme] une expression du vivre-ensemble » (Nations Unies 2017). Dans plusieurs publications, la capacité du Vivre ensemble est exposée à partir d'un certain nombre de composantes liées à la réconciliation : la reconnaissance des différences, la non-violence, la lutte contre les exclusions, la recherche du consensus par l'écoute et le dialogue. De ce point de vue, la promotion d'une « culture de la paix » ne fait pas allusion uniquement à l'absence de guerre, mais également à la notion de bonne gouvernance à l'échelle mondiale. En 2017 a également été créée la Journée internationale du Vivre Ensemble en Paix (JIVEP) qui fut célébrée pour la première fois en 2018.

La ville, en tant que palier de gouvernement le plus proche des citoyens, occupe une place centrale dans la mise en œuvre du Vivre ensemble puisque c'est au niveau local que le Vivre ensemble s'est construit. Dans ce contexte, les élus municipaux deviennent des acteurs incontournables de l'action municipale pour la promotion de la cohésion sociale. Consciente de la responsabilité et du leadership des élus des grandes villes et métropoles, la Ville de Montréal a convoqué en juin 2015, un sommet des maires sur le Vivre ensemble. À l'issue de ce sommet, les maires des villes participantes ont adopté à l'unanimité la déclaration de Montréal. C'est aussi dans le cadre de ce sommet et tel quel prévu dans la déclaration, que l'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble a été créé. Cette instance intermunicipale est issue de

l'engagement des maires de 23 villes sur la scène internationale qui se sont réunis lors du Sommet international des maires sur le Vivre ensemble tenu à Montréal en juin 2015 :

L'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble est une première au sein des gouvernements locaux. Son fonctionnement repose sur l'effort collaboratif des villes et des universités afin de documenter les meilleures pratiques en matière de gestion de la diversité et de produire des études de cas et des analyses originales.

Dans le cadre de ses travaux, l'Observatoire s'est doté d'une définition du Vivre ensemble articulée sur trois axes principaux : la reconnaissance de la diversité sociale et culturelle, la recherche de la cohésion sociale et la garantie de milieux urbains sécuritaires et inclusifs : « Le vivre ensemble fait référence aux défis et aux initiatives en lien avec la gestion de la diversité sociale et culturelle, la cohésion sociale et la sécurité quotidienne en milieu urbain » (Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble 2018. Présentation inédite.)

Les réseaux internationaux de villes comme l'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble et l'Association internationale des maires francophones ont la capacité de mobiliser un grand nombre de villes qui voient le potentiel de la notion du Vivre ensemble dans la promotion des pratiques inclusives. Ces réseaux ont accès à une diversité de pratiques et nous savons que la concertation entre les villes à l'échelle internationale devient de plus en plus une source d'intérêt et d'innovation à l'échelle locale. Il existe un nombre important de réseaux internationaux de villes qui utilisent des notions complémentaires au Vivre ensemble (Conseil de l'Europe, EuroCities, Welcoming America, et bien d'autres), mais ces réseaux travaillent à partir de différentes bases conceptuelles et mobilisent d'autres cadres de référence. Que ce soit *dans* les villes (c'est-à-dire dans les différents espaces et milieux de vie) ou *par* les villes (à travers les politiques et programmes qui visent la participation citoyenne et l'inclusion sociale), la notion du Vivre ensemble est, quelque part, indissociable de l'histoire des villes, mais aussi de leur avenir.

3. Cadre théorique et méthodologie

La question du vivre en société a toujours occupé l'esprit humain. Les plus grands philosophes se sont penchés sur cette question sous plusieurs angles et plusieurs points de vue. De nos jours, à l'ère de la super-diversité (Nowicka et Vertovec 2014), il n'est plus simplement question de vivre en société, mais de vivre dans des sociétés qui sont caractérisées par une présence grandissante de la diversité dans toutes ses formes : comment peut-on vivre ensemble malgré toutes les différences qui nous séparent? Si la question du Vivre ensemble n'est pas tout à fait nouvelle, elle se pose dans de nouveaux contextes et dans des situations inédites. Le Vivre ensemble émerge d'abord d'une série de réflexions sur la difficulté de garantir l'harmonie sociale dans les sociétés contemporaines, mais, de plus en plus, ce « concept valise » est mobilisé pour des besoins institutionnels à l'échelle internationale, nationale et de façon très intéressante, à l'échelle municipale. Comme nous allons voir, la notion du Vivre ensemble a une importance particulière dans l'univers francophone.

3.2 Cadre conceptuel de l'étude

Deux cadres ont été utilisés dans l'élaboration des outils pour l'analyse des données dans cette étude. Le premier s'inspire de l'approche systémique de l'École de Palo Alto (notamment les travaux pionniers de l'anthropologie sociale de Gregory Bateson). Le deuxième se penche sur les différentes formes de pensée pluraliste pour expliquer des éléments de variation entre le contenu et la gouvernance de l'action municipale en matière du Vivre ensemble.

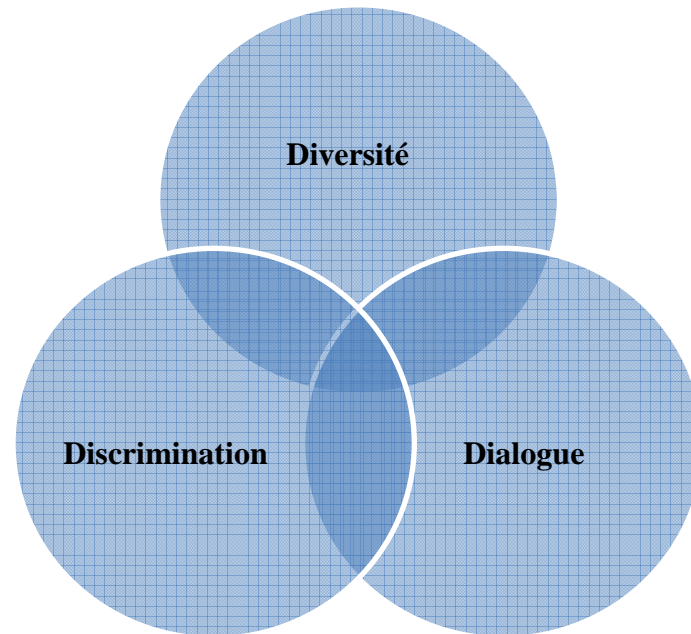
3.2.1 L'approche systémique

Par « système », on entend l'ensemble de structures et de codes qui sont partagés par différents acteurs, sans que ce « savoir du groupe » soit distribué de façon uniforme ou consciente. Les théories systémiques permettent de comprendre les interactions entre les différentes échelles des systèmes (quartier, arrondissement, ville, région, pays, etc.) pour comprendre l'aspect dynamique de l'action sociale. D'un point de vue systémique, chaque ville est un univers en soi, mais on doit toujours tenir compte des similitudes et des différences avec les autres villes. L'analyse multi-niveau (qui s'inspire des méthodologies systémiques, voir Zapata et al. 2017) tient compte de la spécificité locale et permet de comprendre les dynamiques sociales de plusieurs points de vue. Par exemple, certaines villes ont des liens et des rapports immédiats avec le gouvernement national (par exemple Lisbonne) tandis que d'autres regardent l'échelle provinciale ou régionale dans l'élaboration des politiques et programmes (par exemple pour les villes de Montréal et Québec). Évidemment la configuration nationale a un impact sur les différents niveaux subnationaux, notamment l'échelle municipale, mais l'échelle municipale peut aussi avoir un impact sur les ordres supérieurs de gouvernement (White 2018b).

3.2.2 La pensée pluraliste

Toutes les sociétés sont plurielles, mais l'expérience de cette pluralité varie d'une société à une autre, notamment dans la façon de mettre en pratique le pluralisme comme philosophie politique ou morale. Ceci veut dire que lorsqu'on parle du pluralisme, il faut d'abord distinguer la réalité plurielle de toutes les sociétés (et surtout les villes) et la pensée pluraliste, c'est-à-dire l'ensemble de principes qui visent à reconnaître et protéger la diversité dans toutes ses formes (White 2017). Le pluralisme est une philosophie qui est acquise dans la plupart des pays démocratiques, mais il doit être constamment réaffirmé, surtout dans la période actuelle avec la montée de la pensée populiste et les mouvements d'extrême droite à l'échelle de la planète. La pensée pluraliste est complexe et varie non seulement d'un pays à un autre, mais aussi à travers le temps. En général, cette pensée se décline en trois différentes tendances ou *courants* : 1) la reconnaissance de la **diversité** pour protéger les droits des groupes et communautés spécifiques ; 2) la lutte contre la **discrimination** sous toutes ses formes pour garantir l'égalité des chances ; 3) la réduction des écarts de communication pour faciliter le rapprochement par le **dialogue**. Les trois courants de la pensée pluraliste ne sont pas mutuellement exclusifs et des personnes et des organisations mobilisent les différents courants selon les besoins de chaque contexte et de chaque situation.

Ce schéma illustre le fait qu'il existe des frontières entre les différents courants, mais aussi des intersections et des possibilités de complémentarité :



Les courants de la pensée pluraliste selon le modèle « 3D » de White (2017)

3.3 Méthodologie

Cette étude a comme objectif principal d'approfondir la compréhension et la mobilisation du concept du Vivre ensemble dans les villes de la Francophonie. Il s'agit principalement d'une analyse des politiques et programmes et non pas des pratiques des acteurs municipaux sur le terrain. Ceci signifie que notre analyse se penche sur le contenu des politiques et des programmes et non pas sur l'impact de ces derniers. Afin de mieux circonscrire le Vivre ensemble dans la réalité de la vie municipale, nous avons porté notre attention sur la vision de chaque ville et les moyens qui ont été déployés pour réaliser cette vision. Cela dit, il est important d'insister sur le fait que cette étude visait à dégager certaines tendances entre les villes et non pas à faire une étude approfondie de chaque ville, ce qui aurait exigé un autre dispositif de recherche et des ressources additionnelles. Pour mener à terme cette étude, nous avons travaillé en trois étapes pour faire une première analyse de l'action municipale en matière du Vivre ensemble : 1) collecte des données; 2) portraits individuels des villes; 3) analyse comparative des villes.

La collecte des données s'est effectuée à partir de la documentation que l'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble a mise à notre disposition ainsi que de la

documentation obtenue avec l'aide des personnes-ressources désignées dans les villes qui ont participé à l'étude. Ensuite, les personnes-ressources furent contactées à nouveau avec des précisions sur les documents à fournir. Voici les différents types de documentation demandés :

- Documentation sur la structure de la ville (organigramme) pour situer les actions dans les différents services ou départements de l'appareil municipal;
- Documentation sur les politiques et programmes, incluant les éléments suivants : lois, déclarations, cadres de référence, plans d'action, chartes, programmes, projets, guides, etc.

La majorité des villes ont transmis des documents d'ordre public. Plusieurs villes ont transmis des documents internes, mais ces documents n'ont pas été utilisés dans l'analyse. Dans certains cas, nous avons effectué une recherche sur le web afin de récolter des documents complémentaires. Avec les documents obtenus, nous avons utilisé une grille d'analyse de contenu par mots-clés. À partir de la documentation de chaque ville, des mots-clés ont été identifiés à quatre niveaux de l'action municipale : les principes, les objectifs, les moyens et la vision de la ville sur le Vivre ensemble. Voici un exemple de ces catégories d'analyse à partir d'un exemple de ville fictive :

ANALYSE DE L'ACTION MUNICIPALE : VILLE EXEMPLE

	Principes	Objectifs	Moyens	Énoncé de vision
Document 1 : Politique de diversité	Solidarité, tolérance	Stimuler le sentiment d'appartenance, favoriser l'équité	Soutenir les initiatives visant les interactions positives	Transversalité : consolidation et développement d'actions spécifiques en faveur des publics migrants
Document 2 : Plan d'action	Acceptation de la différence, cohabitation enrichissante	Fournir les meilleurs services possible à l'ensemble de ses citoyens	Organisation d'activités sportives avec les jeunes des communautés culturelles	La prévention et la lutte contre les discriminations apparaissent comme un des enjeux majeurs des politiques publiques pour contribuer à la cohésion sociale et à l'égalité.
Document 3 : Rapport d'activités	Promotion de l'inclusion, sécurité, transversalité	Lutter contre les nuisances au quotidien, améliorer plus largement la cohésion sociale	Festival interculturel, politique de diversité culturelle	Culture de paix et de coexistence en tant que solution pacifique au règlement des conflits

À partir de cette première analyse, il est devenu possible de dresser un portrait global de chaque ville en matière des politiques et programmes du Vivre ensemble. Les portraits permettent de dégager des tendances qui pourraient être utiles à des fins de comparaison et de collaboration technique entre les villes qui participent à l'étude. Chaque portrait individuel comprend plusieurs éléments : profil démographique, contexte organisationnel, principes opératoires, moyens de déploiement, et l'expression du Vivre ensemble. *Pour consulter les portraits des différentes villes ayant participé à l'étude, voir en annexe.*

Lors de la deuxième phase d'analyse, nous avons effectué une analyse comparative des villes participantes à l'étude. En reprenant les actions des villes recensées dans les portraits des villes (la catégorie des « moyens »), nous avons pu identifier une typologie de l'action municipale en matière de Vivre ensemble. Pour ce qui est de l'analyse des courants pluralistes, nous nous sommes inspirés du modèle « 3D » de White (2017). Suivant les résultats préliminaires de cette analyse, il a été décidé de rajouter une quatrième catégorie à l'analyse : l'approche citoyenne. Pour chaque ville participante, un tableau analysant les courants pluralistes a été réalisé et des pourcentages ont été calculés pour chacune des catégories (diversité, discrimination, dialogue, citoyen, etc.). À la suite de la création des tableaux individuels par ville, les pourcentages de chacune des villes furent rassemblés dans un même tableau afin de les comparer entre elles. Un certain nombre de limites méthodologiques ont été identifiées, notamment la nature comparative de l'étude et la représentativité dans le choix des actions.

4. Résultats

Avant de présenter les résultats de recherche, il est important de rappeler que l'objectif de cette étude était de dégager certaines tendances à partir d'une analyse comparative entre un nombre limité de villes et non pas de réaliser des analyses détaillées sur les spécificités des villes. La comparaison des politiques et des pratiques à l'échelle municipale dans des contextes aussi variés exige l'utilisation d'outils spécialisés. Dans les résultats qui seront présentés ici, nous avons choisi quatre angles pour aborder les données générées dans le cadre de cette étude : 1) le Vivre ensemble au sein de l'appareil municipal ; 2) les différentes catégories d'action municipale en matière du Vivre ensemble ; 3) le contenu des politiques et programmes en matière du Vivre ensemble ; et 4) la mise en œuvre du Vivre ensemble.

4.1 Le Vivre ensemble dans l'appareil municipal

Le Vivre ensemble est situé de façon différente dans chaque ville et cette configuration peut avoir un impact sur les façons dont il se décline à travers les différents services de la ville. Voici un aperçu de la configuration du Vivre ensemble au sein de différentes structures municipales :

Le Vivre ensemble au sein de l'appareil municipal

<i>Douala</i>	Le Vivre ensemble à Douala est principalement lié à la division de la Communication, de la Coopération décentralisée et des Relations publiques qui est dans le service de la Coopération décentralisée. Cependant, plusieurs initiatives proviennent d'autres services comme celui du Développement urbain de l'information géographique, adressage et cadastre dans lequel les architectes et les urbanistes de la ville s'efforcent à rendre les espaces communs inclusifs.
<i>Genève</i>	Le Vivre ensemble à Genève est majoritairement pris en charge par le service social du département de la cohésion sociale et de la solidarité. Ce département, qui est responsable de la Politique de la Diversité de la Ville est divisé en six services soit : le service de la petite enfance, le service des écoles et institutions pour l'enfance, le service des pompes funèbres, cimetières et crématoires, le service social, le service de la jeunesse et le service de l'état civil.
<i>Montréal</i>	Historiquement les actions qui font la promotion du Vivre ensemble relèvent du Service de la diversité sociale et des sports. Plus récemment, ce service collabore avec le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal, créé en 2016, qui soutient des actions pour favoriser l'inclusion et l'intégration des nouveaux arrivants. L'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble, au sein du Bureau des relations internationales joue un rôle important, parmi d'autres actions, en matière de diplomatie urbaine sur ce thème.
<i>Namur</i>	Le Vivre ensemble à Namur est considéré, en partie, sous l'angle de la cohésion sociale. Le service de la Cohésion sociale se situe à l'intérieur du département des Affaires civiles et sociales. Ce service est composé de différentes cellules : la cellule égalité des chances, la cellule prévention et sécurité, la cellule solidarité et la cellule vie de quartier.
<i>Ouagadougou</i>	Le Vivre ensemble à Ouagadougou est relié à la direction de l'action sociale qui fait partie de la direction générale des services sociaux. Se trouve aussi la direction générale des services administratifs dans laquelle se situe la direction de la jeunesse, des associations et des initiatives citoyennes. Cette direction est aussi mobilisée dans les questions de Vivre ensemble.
<i>Québec</i>	La Ville de Québec a créé un nouveau modèle en faisant des efforts pour opérationnaliser le Vivre ensemble au sein même de l'administration municipale. Le Vivre ensemble est une composante de la sécurité urbaine et relève de la directrice générale adjointe. Parallèlement, la Ville de Québec a des employés attitrés aux différents volets du développement social dans le service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
<i>Rabat</i>	La Ville de Rabat inscrit ses actions sur le Vivre ensemble dans son service social qui se situe dans la division des affaires sociales, culturelles et sportives, ainsi que dans la division de la coopération internationale qui contient les services de la coopération bilatérale, le service de la coopération multilatérale et le service de la coordination et des projets.
<i>Strasbourg</i>	Le Vivre ensemble à Strasbourg est essentiellement compris dans la direction générale des services sous la délégation de la cohésion sociale et du développement éducatif et culturel. Trois missions composent cette délégation soit la mission patrimoine UNESCO, la mission prévention de la radicalisation violente et la mission droits des femmes et égalité de genre.

4.2 Les catégories de l'action municipale en matière du Vivre ensemble

En réalisant la recension des moyens par les villes, nous avons développé une typologie d'action municipale en matière de Vivre ensemble et nous avons pu classifier toutes les actions des villes en fonction de cette typologie. Cette typologie montre des ressemblances avec la typologie utilisée par l'Observatoire du Vivre ensemble¹. Le tableau récapitulatif ci-dessous présente le nombre absolu et le pourcentage d'actions municipales par catégorie. Il explique aussi le pourcentage de villes qui ont mis en place des moyens selon les catégories déterminées. Ainsi, à titre d'exemple, 14,66% de la totalité des moyens recensés sont reliés à des programmes de soutien aux groupes spécifiques (17 actions sur un total de 116). De ces 17 moyens, 80% des villes à l'étude avaient employé un ou plusieurs moyens dans cette catégorie.

Typologie de l'action municipale en matière du Vivre ensemble

Catégorie	Nombre de Moyens	% de moyens	% de villes avec des moyens
Campagnes de sensibilisation	9	7,76 %	40%
Politiques ou déclarations	10	8,62 %	70%
Cadre de référence	2	1,72 %	20%
Plans d'action	3	2,58 %	30%
Création d'instances municipales	9	7,76 %	60%
Mécanismes de concertation	8	6,90 %	80%
Mécanismes de consultation	8	6,90 %	40%
Mécanismes de médiation	3	2,58 %	10%
Programmes de formation	12	10,34 %	40%
Études et diagnostic	3	2,58 %	30%
Programmes de soutien aux groupes spécifiques	17	14,66 %	80%
Activités de rapprochement	12	10,34 %	50%
Renforcement de la culture citoyenne	18	15,52 %	70%
Outils d'évaluation	1	0,86 %	10%
Sorties ou déclaration d'élus	1	0,86 %	10%

¹ L'Observatoire a divisé les différentes initiatives des villes membres selon ces catégories : 1) initiatives sur le terrain, 2) initiatives d'organismes, 3) politique, 4) outils.

Il est intéressant de constater que certaines actions sont plus récurrentes que d'autres, par exemple les programmes de formations, les activités visant le renforcement de la participation citoyenne ou encore les campagnes de sensibilisation. D'autres actions paraissent en nombre plutôt restreint telles que les plans d'action ou encore les cadres de référence. Si la recherche actuelle ne permet pas de déterminer la cause de telles disparités, certaines pistes de réflexion peuvent être avancées.

- L'analyse des courants pluralistes avait déjà fait ressortir une forte tendance des villes envers l'approche citoyenne. Il n'est donc pas étonnant de constater ici que 7 des 10 villes étudiées ont des **moyens favorisant le renforcement de la culture citoyenne** et que cette catégorie représente la plus grande partie des moyens totaux (18 moyens sur 116 totaux, représentant au total 15,52%). Parmi ses moyens se trouvent notamment des comités de citoyens, la création de partenariat avec des organisations et associations citoyennes ou encore le développement de programmes de volontariat.
- La grande majorité des villes a mis en place des **programmes pour des groupes spécifiques** (8 sur 10). Ces groupes peuvent être les minorités visibles, les jeunes délinquants, les nouveaux arrivants, etc. Il apparaît que plusieurs villes se sentent à l'aise d'agir en faveur d'un groupe ciblé avec un défi d'intégration ou une problématique sociale importante. C'est ainsi qu'ont émergé des programmes d'appui aux familles en situation d'extrême pauvreté ou à l'égard des femmes violentées.
- Le très **petit nombre de plans d'action** pouvant être reliés au Vivre ensemble soumis lors de la collecte de données est quant à lui surprenant. Bien qu'une ville n'ait pas toujours besoin d'élaborer un plan d'action pour mettre en place des actions, ceux-ci sont bien souvent une preuve tangible de l'engagement du politique dans ces dossiers. La même remarque est applicable aux cadres de référence. L'absence d'un cadre de référence n'implique pas l'absence de pratiques institutionnalisées sur le sujet, mais l'expertise des fonctionnaires n'est pas à négliger et mériterait dans bien des cas d'être documentée dans un cadre de référence ou tout autre document interne.
- Nous avons repéré un seul cas de développement **d'outils d'évaluation**. La recherche en milieu municipal permet de conclure que plusieurs pratiques relevant de l'administratif ne sont souvent pas mises en valeur. La concertation et le développement de partenariat effectué par les fonctionnaires municipaux en sont un exemple. Il serait intéressant, avec une recherche de terrain, de valider si l'on voit le même phénomène avec les outils d'évaluation de programmes et d'actions ou du côté des élus. Étant donnée la nature du travail des élus, il se peut que ceux-ci ne voient pas la pertinence de présenter ces actions (tournée du maire dans des écoles, représentation lors d'événements à caractère interculturel, etc.) en tant qu'actions municipales formelles.

4.3 Les politiques et programmes du Vivre ensemble

Nous avons utilisé le modèle « 3D » (White 2017) pour faire l'analyse comparative des politiques et programmes en matière du Vivre ensemble pour les villes qui ont participé à l'étude. Dans l'utilisation de cette grille d'analyse, il est important de rappeler que les individus et les institutions peuvent avoir une tendance plus marquée vers l'un ou l'autre des trois courants et que l'utilisation d'un courant par rapport à un autre dépend de plusieurs éléments contextuels, notamment les objectifs et le mandat associés à l'action. À partir des analyses des principes et des objectifs répertoriés dans le cadre de cette étude, on constate que les stratégies des villes contiennent, à géométrie variable, des éléments de tous les trois courants pluralistes : la reconnaissance de la diversité, la lutte contre la discrimination, et le rapprochement par le dialogue.

4.3.1 Exemples des actions

Les trois courants se manifestent de manière différente dans chaque municipalité en fonction du contexte local ainsi que par rapport aux acteurs et services impliqués. Voici quelques exemples de projets, de programmes et de politiques entrepris par les villes en fonction des courants pluralistes :

Actions dans le courant « Diversité »

Dakar	Spectacle d'arts vivants (théâtre, chant, danse)
Douala	Soirée gastronomique annuelle dans chaque arrondissement : dégustation des mets traditionnels
Ouagadougou	Journées des communautés étrangères vivant à Ouagadougou : l'objectif est d'approfondir l'intégration et d'amener les peuples à se l'approprier
Rabat	Échange de bonnes pratiques en mettant l'accent sur l'avantage de la diversité
Genève	Projet « Genève, sa gueule » : le but du projet est de rendre visible et de reconnaître la réalité de la diversité à Genève par des photos et des récits de vie

Actions dans le courant « Discrimination »

Montréal	Table sur la diversité, l'inclusion et la lutte contre les discriminations : table d'experts pour la mise en place d'actions visant à rendre la Ville de Montréal plus représentative et la diversité montréalaise
Genève	Semaine contre le racisme : valorisation, par différentes activités ponctuelles, de la diversité et de l'identité plurielle de la ville
Rabat	Instance de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre : particularité qui vise l'intégration des migrants et leur participation
Québec	Projet IMPAC : adapter le tribunal pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et apporter des solutions durables pour prévenir la récidive et la remise en action
Strasbourg	Mission sur la prévention de la radicalisation violente au sein de la Ville.

Actions dans le courant « Dialogue »

Montréal	Programme « Agent de liaison dans les bibliothèques publiques de Montréal » : vise à rejoindre les non-usagers des bibliothèques, dont les nouveaux arrivants et les personnes vulnérables isolées.
Douala	Caravane de sensibilisation « Paix au village » : faire la promotion du dialogue social, la recherche constante de la paix dans les activités quotidiennes et la promotion de la cohésion sociale.
Namur	Ateliers bien vivre ensemble : actions de prévention auprès de publics cibles sur des sujets spécifiques.
Tunis	Cycle de projections-débats : programme de films dans le cadre du cinéma-club intitulé « vivre-ensemble » à l'Institut français.
Dakar	Guichet de médiation communautaire : permet aux citoyens de se réapproprier le pouvoir de régler les litiges, de créer de nouvelles solidarités.

Actions dans le courant « Citoyen »

Strasbourg	Conseil de résident-es étrangers de Strasbourg (CRE) : instance de débat qui associe des habitants-es et des associations avec pour objectif une ville plus égalitaire.
Ouagadougou	Renforcement du mouvement communautaire : encourager la mise en place des comités de développement des quartiers et des secteurs.
Namur	Comité d'habitants : permettre aux habitants de prendre part à la gestion de leur quartier ainsi que favoriser les liens sociaux au sein du quartier.
Tunis	Projet sauvegarde du patrimoine culturel et historique : initiatives qui lient la cohabitation à des projets d'urbanisme et de revitalisation des quartiers.
Québec	Centre multifonctionnel des Roses : il s'agit d'un édifice multifonctionnel logeant à la fois un centre communautaire et cinquante-quatre logements communautaires, où les familles avec enfants ont accès à proximité à différents services communautaires.

4.3.2. Analyse comparative

L'analyse comparative des courants pluralistes permet de faire plusieurs constats par rapport aux tendances dans le contenu des politiques et programmes des villes qui ont participé à l'étude.

- Premièrement, comme nous avons remarqué pour d'autres milieux de pratique, les municipalités donnent rarement une définition explicite du Vivre ensemble, même dans les cas où il s'agit d'un aspect important dans l'élaboration des politiques et programmes.
- Deuxièmement, dans la majorité des villes à l'étude, il y a reconnaissance que le Vivre ensemble concerne l'ensemble de la population (autant les personnes nées à l'étranger que celles issues de la société d'accueil) ainsi que les différentes formes de diversité (ethnicité, race, religion, langue, genre, statut socio-économique, etc.).

Afin d'évaluer le poids relatif des courants pluralistes à travers l'ensemble des politiques et programmes, nous avons fait une compilation des analyses des différentes villes :

Politiques et programmes du Vivre ensemble

	<i>Diversité</i>	<i>Discrimination</i>	<i>Dialogue</i>	<i>Citoyen</i>
Principes	16.2%	20.3%	31.7%	26.6%
Objectifs	9.9%	22.2%	28.8%	37.2%
Moyens	21.4%	24.5%	28.4%	29.6%

- Cette analyse permet de constater qu'il y a une très forte présence des courants « dialogue » et du courant « citoyen » dans les villes ayant participé à l'étude. La présence du courant citoyen n'est pas rare dans les municipalités, en partie à cause de l'importance des cadres civiques dans la gouvernance de proximité.
- La forte présence du courant « dialogue », par contre, est plutôt rare dans les municipalités et cet aspect peut s'expliquer par le fait que les villes ayant participé à l'étude s'inscrivent a priori dans les principes du Vivre ensemble, un modèle qui insiste fortement sur les mesures de rapprochement entre les différentes communautés qui occupent le territoire.
- Le courant « discrimination » est moins bien représenté à travers les différentes actions municipales (certains des principes de ce courant sont couverts par le courant « citoyen », notamment l'importance des droits et le principe de l'égalité des chances). Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les acteurs municipaux préfèrent travailler avec une approche positive plutôt que négative.
- Le courant « diversité » est faiblement représenté surtout en ce qui concerne les objectifs. D'ailleurs, le courant « diversité » est celui qui démontre le plus d'écart entre les catégories de l'axe vertical (principes, objectifs, moyens). On présume que les villes qui évoluent dans le contexte du multiculturalisme affichent un plus grand nombre de politiques et programmes dans le courant diversité (White 2017).
- La faible représentation du courant « diversité » a fait l'objet d'une discussion animée lors des travaux du Groupe technique. Des malaises ont été exprimés quant à l'idée de proposer des actions visant des groupes spécifiques. Les participants ont reconnu que le courant « diversité » est souvent implicite dans les politiques et programmes et que dans les pays de tradition républicaine, les institutions publiques n'ont pas l'habitude de différencier entre les citoyens par peur de créer la discrimination.

Bien que nous n'ayons pas fait une analyse systématique des différentes villes ayant participé à l'étude, plusieurs constats font ressortir des spécificités municipales ou régionales :

- L'équilibre entre les différents courants pluralistes ainsi qu'entre les courants pluralistes et le courant citoyen peut varier énormément d'une ville à une autre. Dans ce sens, certaines villes de cette étude démontrent un équilibre clair entre les quatre courants de la grille d'analyse et d'autres villes se distinguent plus particulièrement dans un courant ou un autre, mais n'affichent pas un équilibre dans l'ensemble des courants.
- Nous avons aussi constaté certaines spécificités régionales. Par exemple, les villes en Amérique du Nord ont plus d'expertise dans les programmes qui mobilisent le courant « discrimination », ou encore, dans certaines villes du Sud (notamment dans des pays avec une histoire de conflit ethnique) le Vivre ensemble est conçu en matière de réconciliation et prévention du conflit.
- Les tendances au sein des différentes villes suggèrent la possibilité d'affinités entre certaines villes à propos du contenu ou de la mise en œuvre du Vivre ensemble. Par exemple, nous avons remarqué que les villes qui ont une histoire de dynamiques biculturelles ou bilingues, dont Montréal ou Strasbourg, semblent avoir plus de facilité à atteindre un équilibre entre les courants dans la composition des politiques et programmes.

4.4 La mise en œuvre du Vivre ensemble

Les travaux du Groupe technique ont souligné le fait que l'action municipale sur le Vivre ensemble a une dimension forcément politique. Les préoccupations des citoyens interpellent directement les élus et les villes qui mettent ainsi en place des initiatives s'adressant directement à la population. Si l'analyse du contenu des politiques et programmes permet de voir des tendances concernant les principes de la pensée pluraliste, l'analyse de la mise en œuvre du Vivre ensemble met en lumière un certain nombre de principes à l'égard de la gouvernance.

- Premièrement, dans la plupart des villes étudiées, on constate une **conception transversale** du Vivre ensemble. Le Vivre ensemble n'est pas un enjeu isolé, mais plutôt quelque chose qui traverse l'ensemble des domaines d'action publique municipale. En ce sens, la coordination entre les différents services municipaux se présente dans la plupart des villes comme une stratégie pour renforcer le Vivre ensemble. Ces stratégies s'appliquent autant à l'interne des services centraux qu'au niveau des différents quartiers et arrondissements.
- Deuxièmement, l'analyse préliminaire des structures municipales dans cette étude démontre une forte tendance dans la **mobilisation de services municipaux** ainsi que de partenaires locaux de tout type (milieu associatif, organismes de la société civile, entreprises et acteurs universitaires) dans la stratégie des villes. Cette tendance démontre que les villes donnent beaucoup d'importance à la concertation comme mode de gouvernance dans la mise en œuvre du Vivre ensemble, non seulement avec les partenaires externes, mais aussi auprès des différents paliers de gouvernement.

- Étant donné que les villes sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important dans la planification et la gestion du Vivre ensemble, nous voyons une forte tendance à insister sur l'importance du **leadership politique** dans ce domaine. Plusieurs villes de cette étude partagent la conviction que, pour assurer la pérennité des stratégies de gouvernance locale, il est nécessaire de compter sur un leadership politique qui valorise la contribution de la diversité en vue de faire des villes des milieux de vie prospères et sécuritaires.
- Plusieurs villes de cette étude ont insisté sur la **sécurité urbaine** comme garante du Vivre ensemble, non seulement l'établissement de rapports de confiance entre les citoyens et les forces de l'ordre (corps de police), mais aussi le sentiment de sécurité en général dans les différents milieux de vie. Pour cette raison, plusieurs villes comptent sur des stratégies telles que se doter d'un service de « police de proximité » basé sur l'éducation et la prévention plutôt que sur la répression et la coercition.
- Évidemment, ce leadership ne peut pas se faire à partir des perceptions. Afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque réalité municipale, les stratégies recensées dans cette étude tendent à s'appuyer sur des **données statistiques et des recherches** sur la réalité sociodémographique de la ville.

5. Discussion

Pendant la première réunion de travail de la Commission permanente du Vivre ensemble à Genève (3-4 septembre 2018), les échanges furent riches et productifs. La rencontre a par ailleurs permis de renforcer la cohésion du Groupe technique. Le premier atelier organisé pendant cette réunion avait pour objectif de « développer un langage commun autour de la question du Vivre ensemble ». Les questions abordées pendant l'atelier visaient à mieux comprendre l'importance d'avoir une définition commune ainsi que d'identifier les documents-cadres à considérer et les mots et concepts-clés à retenir dans l'élaboration d'une définition opérationnelle. À l'issue de cet exercice, une proposition préliminaire de définition opérationnelle a été formulée par le groupe :

« Le Vivre ensemble dans une ville est un processus dynamique que tous les acteurs mettent en place pour favoriser l'inclusion, ainsi que le sentiment de sécurité et d'appartenance. Faire la promotion du Vivre ensemble c'est reconnaître et respecter toutes formes de diversité, lutter contre la discrimination et faciliter la cohabitation harmonieuse. Dans la mise en œuvre du Vivre ensemble, les différents acteurs du milieu travaillent en concertation pour faciliter l'émergence des valeurs communes qui contribuent à la paix et à la cohésion sociale. »

Cette proposition préliminaire est un premier pas vers une définition commune. Il a été décidé par l'ensemble des participants de présenter cette définition pour discussion parmi les membres de la Commission politique à Lille en novembre 2018.

5.1 Gouvernance et mobilisation du Vivre ensemble

Pendant la réunion du Groupe technique, une discussion très animée a eu lieu sur la place du Vivre ensemble au sein des institutions municipales. Plusieurs participants à la réunion ont remarqué que l'idée du Vivre ensemble comme approche transversale n'est pas nouvelle : « ...parce que la mission de chaque ville au départ, c'est le Vivre ensemble ». Il a été dit également que le Vivre ensemble « n'est pas incarné par une compétence, par un élu spécifique » puisqu'il devrait être porté par l'ensemble de l'appareil municipal et non seulement par certains individus, groupes d'intérêt ou secteurs.

Un consensus s'est dégagé autour de l'idée que le Vivre ensemble, comme philosophie ou vision municipale, devrait permettre d'aller au-delà de l'accueil ou de l'intégration des nouveaux arrivants. Les politiques du Vivre ensemble, quand elles sont bien encadrées, permettent d'identifier les angles morts des villes dans leur mission de garantir la cohésion sociale, autant en termes de contenu des programmes qu'au niveau de la gouvernance.

Dans la suite de cette discussion, les différents représentants autour de la table ont échangé sur les enjeux de la gouvernance qui sont au cœur des nouvelles politiques du Vivre ensemble :

- Qui assure le leadership pour le Vivre ensemble au sein de la ville ? Y a-t-il un organisme ou une unité de coordination ? Qui anime le Vivre ensemble au sein d'une ville au jour le jour ? Est-ce une politique pour l'ensemble de la ville ou appartient-elle à un secteur/service spécifique ?
- Est-ce qu'il y a un cadre commun ou partagé pour le Vivre ensemble ? Y a-t-il un récit ou une stratégie de communication qui pourrait être facilement repris par les élus et par les différents services ? Est-ce une telle stratégie a été développée par la ville même ou découle-t-elle d'un cadre donné par des paliers de gouvernement supérieurs ?
- Quels secteurs de l'action municipale sont mobilisés au nom des politiques du Vivre ensemble ? Quels sont les moyens de mobilisation à la disposition de la ville (à l'interne ou à l'externe) pour mettre en œuvre le Vivre ensemble ? Quel est le rôle du politique dans la mise en œuvre et l'encadrement du Vivre ensemble ?

L'analyse présentée dans cette étude peut répondre à certaines de ces questions, mais pas toutes. Par exemple, plusieurs participants ont remarqué que les principes du Vivre ensemble ne sont pas acquis par l'ensemble de la population. Quelles sont les stratégies pour faire du « *mainstreaming* » avec le Vivre ensemble et quel est le rôle des villes dans la sensibilisation et l'éducation des citoyens ? Si les travaux de la Commission ont soulevé des enjeux importants et clarifié les termes du débat, il y a plusieurs questions qui demeurent en suspens. Cette étude aura servi à mettre la table pour un sujet qui est au cœur des préoccupations et des possibilités pour les villes francophones dans les années à venir.

5.2 Pistes de réflexion pour l'avenir

- Le Vivre ensemble à l'échelle municipale est facilité par un positionnement clair au niveau politique et quant à l'engagement de ressources. Sans leadership politique, le Vivre ensemble ne pourra pas être porté par l'administration municipale et ne pourra pas être traduit dans des termes concrets afin d'être compris et soutenu par les citoyens.
- Pour que le Vivre ensemble soit porté par l'ensemble des acteurs, les villes peuvent se doter d'un cadre de référence qui donne des orientations claires autant pour les élus et les employés de la ville que pour les citoyens. Certaines villes contribuent au Vivre ensemble sans le nommer explicitement, mais la création d'un cadre de référence permet l'articulation d'un langage commun partagé.
- Les politiques et programmes du Vivre ensemble sont rendus possibles par une approche transversale dans l'action municipale. La meilleure manière d'assurer une approche transversale du Vivre ensemble est par la désignation d'une instance qui serait en mesure, non seulement de porter ce dossier, mais d'en faire la promotion active et l'évaluation sur le moyen et long terme (comité avisé, bureau de direction, service ou conseil, etc.).
- Le Vivre ensemble a besoin d'être suivi par un élu pour garantir qu'il demeure un sujet prioritaire dans le fonctionnement de l'institution. Il est souhaité de désigner un porteur du dossier du Vivre ensemble, à condition que ce dossier soit indépendant des clivages des partis politiques et des orientations idéologiques.
- Si globalement les villes ayant participé à cette étude mobilisent une variété d'approches et de courants pour réaliser le Vivre ensemble, le nombre d'actions sur la reconnaissance de la diversité et sur la lutte contre la discrimination pourrait être renforcé. Les villes qui n'ont pas d'équilibre entre les courants pourraient bénéficier des actions menées par d'autres villes de cette étude en vue de renforcer leurs répertoires d'actions.
- Étant donné les différents niveaux d'expérience par rapport au Vivre ensemble, et vu la complexité du dossier, les participants à l'étude ont insisté sur l'importance de développer des outils de références ou des guides sur les différentes thématiques et les enjeux du Vivre ensemble pour faciliter la communication auprès des citoyens et des médias.
- Pour déterminer si l'investissement des ressources humaines et financières dans les politiques et programmes du Vivre ensemble est légitime, les villes se sont exprimées en faveur de l'idée de se doter d'outils d'évaluation qui permettent de mesurer (avant et après) l'impact de différentes initiatives et actions en la matière.

Bibliographie

- Association internationale des maires francophones (AIMF). (2016). Commission permanente de l'AIMF sur le vivre ensemble dans l'espace francophone Procès-verbal de la première réunion de la Commission, le 29 septembre 2016 à Beyrouth.
- Bateson, G. (1977). *Vers une écologie de l'esprit I*. Paris, Éditions du Seuil.
- Cantle, T. (2005). *Community Cohesion: A New Framework for Race and Diversity*. Basingstoke : Palgrave MacMillan.
- Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) (octobre, 2017). Déclaration finale du congrès Jeju *Ile de la paix dans le monde. Les villes changent et transforment le monde*, Jeju, 31 Octobre 2007. Repéré à https://www.uclg.org/sites/default/files/declaration_finale_francais.pdf
- Gagné, N. et Neveu, C. (2009). Présentation : L'anthropologie et la «fabrique» des citoyennetés. *Anthropologie et sociétés*, 33(2), 7-24.
- Duhamel, A. et M. Estivalèzes, (2013). « Vivre-ensemble et dialogue : Du programme québécois d'éthique et culture religieuse à la délibération démocratique », *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, vol. 48, no. 1, pp. 79-98.
- Hall, S. (2013), *Identités et cultures, Politiques des différences*, Paris, Amsterdam.
- Helly, D. (1999). Une injonction : appartenir, participer. Le retour de la cohésion sociale et du bon citoyen. *Lien social et Politiques*, (41), 35-46.
- Lamoureux, J. (2001). Marges et citoyenneté. *Sociologie et sociétés*, 33(2), 29-47.
- Larouche-LeBlanc (2018). *La gouvernance de proximité en contexte interculturel : Villes et intégration des immigrants au Québec* (Mémoire de maîtrise inédite). Université de Montréal.
- Massana, M. (2018). *L'agir institutionnel en matière d'immigration et des relations interculturelles à la Ville de Montréal : une approche ethnographique* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal.
- Mintzberg, H. (2003). *Le pouvoir dans les organisations*. Éditions Eyrolles.
- Nations Unies. (2017). Résolution 72/130 proclamant le 16 mai *Journée internationale du vivre-ensemble*. Assemblée Générale de Nations Unies. Repéré à <https://undocs.org/fr/A/RES/72/130>
- _____. (2009). ONU – Habitat. *State of the World's Cities 2008/2009, Harmonious Cities*. Repéré à <https://unhabitat.org/2015-theme/>
- Novak, M. (1996). *Unmeltable ethnics: Politics and culture in American life*. Transaction Publishers.
- Nowicka, M. et, Vertovec, S. (2014). *Comparing convivialities: Dreams and realities of living-with-difference*. Humboldt Universität zu Berlin, Germany.

- Rocher, F. (2017). L'idéal interculturel à l'aune des politiques publiques à l'échelle municipale au Québec : Montréal en perspective comparée. *Anthropologie et Sociétés*, 41(3), 181–211.
- Rocher, F. et White, B.W (2014). "L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien." Rapport présenté à la Commission de consultation sur les pratiques Un article publié dans la revue Étude IRPP, no 49, novembre 2014, 48 pp. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.
- Rocher, F. (2017). L'idéal interculturel à l'aune des politiques publiques à l'échelle municipale au Québec : Montréal en perspective comparée. *Anthropologie et Sociétés*, 41(3), 181–211
- Saillant, F. (éd.). (2015). *Pluralité et vivre-ensemble*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Sen, A. (2009). *Ethique et économie*. Quadrige. Paris : PUF.
- Schiller, M. (2016). *European Cities, Municipal Organizations and Diversity: The New Politics of Difference*, Londres, Palgrave Macmillan.
- Schreiber, J.-P. et M.-C. Foblets. (2013). *Les assises de l'interculturalité / De Rondetafels van de Interculturaliteit / The Round Tables on Interculturalism*, 1re édition 2013.
- Vertovec, S. (2007). « Super-Diversity and its Implications », *Ethnic and Racial Studies*. vol. 30, no 6, Pp. 1024-1054.
- Vertovec, S. et Wessendorf, S. (Eds.). (2010). *Multiculturalism backlash: European discourses, policies and practices*. Routledge.
- Ville de Montréal (2015). *Déclaration de Montréal sur le vivre ensemble*. Sommet sur le vivre ensemble, 10 et 11 juin, Montréal.
- _____. (2018). Termes de référence. Recherche sur des Politiques municipales du Vivre ensemble à travers la Francophonie. Bureau des relations internationales.
- Wood, P. et C. Landry. (2008). *The Intercultural City : Planning for Diversity Advantage*. Earthscan.
- White, B. W. (éd.) (2018a). *Intercultural Cities : Policy and Practice for a New Era*, London: Palgrave-McMillan.
- _____. (2018b). Cohabitation citoyenne et nouvelles formes d'appartenance : Quelques réflexions de Montréal, *Sociograph*, 37 : 85-96. 2018.
- _____. (2017). Pensée pluraliste dans la cité : L'action interculturelle à Montréal, *Anthropologie et Sociétés*, 41-3, Pp. 29-57.
- _____. (2016). Le vivre-ensemble comme scénario de l'interculturel au Québec, dans Francine Saillant (éd.), *Pluralité et vivre-ensemble*, Québec, Presses de l'Université Laval. Pp. 39-62.
- White, B.W., Gratton, D. Et Rocher, F. (2015). Les conditions de l'inclusion en contexte interculturel. Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens, MIDI.
- Zapata-Barrero, Ricard, Tiziana Caponio, et Peter Scholten (2017). « Theorizing the «local turn» in a multi-level governance framework of analysis: a case study in immigrant policies ». *International Review of Administrative Sciences* 83 (2): 241-46.

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été réalisé dans le cadre d'un mandat du Bureau des relations internationales de la Ville de Montréal. La rédaction du rapport a été effectuée par les membres du Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI) de l'Université de Montréal :

- Bob W. WHITE (LABRRI, Université de Montréal)
- Marta MASSANA (LABRRI, Université de Montréal)
- Stéphanie LAROUCHE-LEBLANC (LABRRI, Université de Montréal)

Les auteurs aimeraient remercier les représentants des villes membres de la Commission permanente du Vivre ensemble qui ont participé à l'étude, ainsi que le Secrétariat permanent de l'AIMF:

- VILLE DE DAKAR
- VILLE DE DOUALA
- VILLE DE GENÈVE
- VILLE DE MONTRÉAL
- VILLE DE NAMUR
- VILLE D'OUAGADOUGOU
- VILLE DE QUÉBEC
- VILLE DE RABAT
- VILLE DE STRASBOURG
- VILLE DE TUNIS

Les auteurs aimeraient remercier les personnes qui ont contribué des commentaires et suggestions pendant la rédaction et la révision du rapport :

Henri-Paul NORMANDIN (BRI, Ville de Montréal)
Esteban BENAVIDES (BRI, Ville de Montréal)
Marie DE LA FONTAINE (BRI, Ville de Montréal)
Isabelle COMTOIS (LABRRI, Université de Montréal)
Sylvie GENEST (LABRRI, Université de Montréal)

Annexe 1 – Termes de références

Termes de références

Recherche sur des Politiques municipales du Vivre ensemble à travers la Francophonie

1. Objet du mandat :

Dans le cadre des activités d'une Commission permanente de l'AIMF, l'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble désire réaliser une recherche sur les Politiques municipales du Vivre ensemble.

Cette recherche vise à :

- **Recueillir et dresser un état des lieux** de différentes Politiques-cadre du Vivre ensemble développées par des villes à travers la Francophonie et ailleurs
- **Identifier des tendances et tirer des leçons** sur les meilleures pratiques pour développer des Politiques du Vivre ensemble

2. L'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble

L'**Observatoire** est un réseau et une plateforme d'échange en matière de cohésion sociale et gestion de la diversité, coordonné depuis la Ville de Montréal (voir : observatoirevivreensemble.org). L'Observatoire coordonne la **Commission permanente sur le Vivre ensemble**, réunissant une quinzaine de villes francophones de l'Observatoire², au sein de l'Association internationale des maires francophones (AIMF). À l'intérieur de cette Commission, un « **Groupe technique** » de cinq villes, sous la coordination de Montréal, pilote la réalisation de cette recherche.

3. Contexte

Le Vivre ensemble est un enjeu qui concerne les villes partout à travers la francophonie. La croissance des villes et l'intensification de la mobilité humaine posent de plus en plus le défi de la cohésion sociale et de la gestion de la diversité. En ce sens, il s'agit d'un enjeu à caractère mondial où les villes se trouvent au premier plan. Les autorités locales, dans les villes du Nord et du Sud, font face à des problématiques quotidiennes qui représentent autant de manifestations des défis du Vivre ensemble : la cohabitation entre différents groupes sociaux, l'intégration de nouveaux arrivants, la lutte aux discriminations, la sécurité quotidienne, le partage des espaces publics, etc.

En tant que gouvernements de proximité, les villes développent des politiques et des initiatives visant à encadrer et à adresser les problématiques associées au Vivre ensemble à l'échelon local. Partout à travers la Francophonie et ailleurs, on voit l'émergence de politiques-cadre visant différents aspects du « Vivre ensemble ». Montréal a lancé un *Politique sur le développement et*

² Villes participantes à la Commission et au **Groupe technique** (*) et: Abidjan, Bamako, Beyrouth, Bruxelles, Casablanca, Dakar, **Douala***, Drummondville, **Genève***, Lausanne, Libreville, **Montréal***, **Namur***, Paris, Port-au-Prince, Porto-Novo, **Québec***, Rabat, **Strasbourg***, Thiès, Tunis.

la diversité montréalaise; par ailleurs, elle a également créé une Table sur la diversité, l'inclusion et la lutte contre les discriminations. La Ville de Douala est également en train de préparer une *Politique sur le Vivre ensemble*.

Les exemples de « Politiques du Vivre ensemble » sont nombreux et ils concernent différents domaines de l'action municipale. Cela mérite qu'on s'intéresse de plus près aux démarches de chaque ville, les analyses d'un tel état des lieux pouvant permettre d'identifier des éléments communs et de tirer des leçons sur ces Politiques. Cette base commune permettra de mieux connaître les différentes approches et leviers du Vivre ensemble, mieux le promouvoir et fournir une série d'expériences concrètes qui pourraient inspirer d'autres villes.

4. Étendue du mandat

Les services de la présente spécification incluent, mais ne se limitent pas à :

- **Recherche documentaire** : consultation de publications et de la documentation préparée par des villes sur des politiques et autres initiatives municipales en termes de « Vivre ensemble ». Les villes d'intérêt sont prioritairement les villes membres de la Commission, mais l'étude considère aussi les politiques d'autres villes de l'Observatoire ou de l'extérieur du réseau.
- **Consultation** auprès de villes membres de la Commission (et de l'Observatoire) sur le Vivre ensemble et de partenaires externes afin qu'ils identifient des initiatives à considérer pour cette étude.
- Élaboration d'un **sondage** distribué à travers les membres de la Commission et de l'Observatoire sur le Vivre ensemble afin de dégager des tendances parmi les villes du réseau.

5. Produits

- Une recherche qui dresse un état des lieux des Politiques du Vivre ensemble à travers la Francophonie. Cette recherche devrait identifier les principaux défis et tendances observés parmi les villes du réseau, ainsi que des exemples de ces politiques au niveau local. Parmi ces initiatives, des exemples tirés de quelques villes ciblées pourraient faire l'objet de brèves **études de cas** ou d'**encadrés** à l'intérieur de la publication.

6. Échéancier

La version finale (approuvée) du document de recherche doit être déposée au plus tard le 1 septembre.

Annexe 2 – Portraits du Vivre ensemble

PORTRAIT DU VIVRE ENSEMBLE — DOUALA

Profil démographique

La Ville de Douala, capitale économique du Cameroun, compte environ 3 millions d'habitants. Les populations locales de Douala sont constituées des grands regroupements tribaux et ethniques issus des 10 régions du Cameroun et parlant plus de 200 dialectes. Ville cosmopolite et multiconfessionnelle (56 % chrétiens, 24 % musulmans, 20 % croyances locales), Douala est composée de près de 240 ethnies différentes parlant plus de 200 dialectes, environ 30 consulats et plus de 50 nationalités.

Contexte organisationnel

Le Vivre ensemble à Douala est principalement lié à la division de la Communication, de la Coopération décentralisée et des Relations publiques dans le service de la Coopération décentralisée. Cependant, plusieurs initiatives proviennent d'autres services comme par exemple celui du développement urbain de l'information géographique, adressage et cadastre dans lequel les architectes et les urbanistes de la ville s'efforcent à rendre les espaces communs inclusifs.

Principes

Parmi les principes de la ville qui renforcent le Vivre ensemble, on peut mentionner la prévention du sectarisme, le partage, les échanges, la tolérance, la promotion du multiculturalisme, la cohésion sociale, le Vivre ensemble, la mixité sociale et culturelle, la diversité sociale et culturelle, le développement communautaire, et la finance participative.

Moyens

Afin de favoriser l'inclusion sociale, la Ville de Douala fait la mobilisation de tous les acteurs politiques, économiques et associatifs autour de la reconquête des valeurs républicaines, de l'inclusion sociale, de la richesse de la diversité culturelle de Douala. Douala s'efforce aussi de développer l'économie sociale et solidaire dans le but de favoriser l'inclusion économique.

Ces dernières années, Douala s'est dotée de plusieurs projets autour du Vivre ensemble en lien avec les partenaires :

- Soirée républicaine : Objectif de rassembler l'ensemble des acteurs politiques, économiques, culturels et de la société civile pour célébrer le « Vivre ensemble » dans la Ville de Douala autour des valeurs républicaines.
- Caravane de sensibilisation « Paix au village » : Objectif de faire la promotion du dialogue social, la recherche constante de la paix dans les activités quotidiennes et la promotion de la cohésion sociale.
- Les bureaux d'écoute : Ils ont pour mission d'intégrer les populations dans la mise en œuvre du projet afin d'en réduire l'impact des effets sociaux négatifs et favoriser l'appropriation des projets par les habitants.
- Forum urbain sur le dialogue citoyen : Il vise à créer des canaux de médiation et de dialogue entre les autorités et les habitants de la ville de Douala.

L'intégration des personnes socialement vulnérable à travers le Centre Multifonctionnel de Douala (en partenariat avec le ministère des Affaires sociales du Cameroun)

L'expression du Vivre ensemble

La Ville de Douala entend le Vivre ensemble «comme une nouvelle forme de gouvernance urbaine intégrant la diversité culturelle» qui nécessite de l'implication tous les acteurs du développement, y compris les populations d'origine immigrante et autochtone. En accord avec cette définition les moyens dont Douala s'est dotée pour concrétiser le Vivre ensemble au sein de la ville s'articulent autour de trois grands principes pluralistes : 1) diversité ; 2) égalité et 3) rapprochement ainsi qu'une conception inclusive de la citoyenneté à l'échelle urbaine.

1. Diversité

Tel que mis de l'avant dans son Cahier sur le Vivre ensemble, la Ville a développé plusieurs activités et initiatives visant à mettre de l'avant la diversité d'expressions artistiques et culturelles qui cohabitent au sein de la ville. À titre d'exemple : une soirée gastronomique ; le carnaval multiculturel ; le festival interculturel de la jeunesse ; l'initiation à la culture originelle des jeunes et la caravane « Paix au village » pour célébrer les idéaux de paix, de cohésion sociale, de liberté, de démocratie, de tolérance et d'intégration.

2. Égalité

Par la mise en place d'un contrat social, la Ville de Douala vise à réduire les inégalités de droits à tous ses résidents (droit au logement et à la ville, droit à la santé) ainsi qu'à garantir l'accès aux services urbains, à la formation et à l'emploi. En outre, les Bureaux d'écoute ont aussi comme mission d'intégrer les populations dans la gestion urbaine.

3. Rapprochement

Par la tenue des séances de réflexion et des ateliers pour la définition et d'élaboration de la politique du Vivre ensemble, la Ville de Douala travaille pour mieux encadrer le rapprochement interculturel et créer des liens entre les différentes communautés installées dans la Ville. À cet effet, la Ville a mis en place une série de rencontres interculturelles avec toutes les communautés étrangères basées à Douala.

4. Citoyenneté urbaine inclusive

La mobilisation des acteurs politiques, économiques et associatifs se fait autour de la reconquête des valeurs républicaines, de l'inclusion sociale, de la richesse de la diversité culturelle de Douala. L'organisation d'une soirée républicaine du Vivre ensemble et du Forum sur le dialogue citoyen, incluant la participation active de plusieurs couches de la société, permettent également de constater l'approche inclusive et citoyenne adoptée par la Ville.

PORTRAIT DU VIVRE ENSEMBLE — MONTRÉAL

Profil démographique

Métropole du Québec, Montréal compte plus de 1,9 million d'habitants. Première ville d'immigration au Québec, plus qu'un tiers de sa population est née à l'étranger. On y retrouve des citoyens provenant de plus de 120 pays et on y parle près de 200 langues et dialectes.

Portrait organisationnel

Plusieurs services mettent en place des actions en lien avec le Vivre ensemble. Historiquement les actions qui font la promotion du Vivre ensemble relèvent du Service de la diversité sociale et des sports. Plus récemment, ce service collabore avec le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal, créé en 2016, qui soutient des actions pour favoriser l'inclusion et l'intégration des nouveaux arrivants. L'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble, au sein du Bureau des relations internationales joue un rôle important, parmi d'autres actions, en matière de diplomatie urbaine sur ce thème. À cela s'ajoutent de nombreuses actions menées par divers services et conseils.

Principes

Diversité, inclusion, lutte contre le racisme et la discrimination, participation citoyenne, rapprochement, cohésion sociale, interculturalisme, sécurité urbaine et réconciliation.

Moyens

Montréal a plus de 30 ans d'expérience dans la reconnaissance de la diversité, la lutte contre la discrimination et le rapprochement interculturel. Comme première ville en Amérique du Nord à être reconnue comme « cité interculturelle » par le Conseil de l'Europe, Montréal a mené plusieurs actions structurantes qui contribuent à la promotion du Vivre ensemble à l'échelle du territoire :

- Déclaration de Montréal sur le Vivre ensemble (2015) : Mise en place d'un cadre normatif qui énonce les principes et démontre l'engagement de la ville.
- L'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble : Sur la scène internationale, diplomatie urbaine active et échanges de bonnes pratiques.
- Programme *agent de liaison* des bibliothèques : Offre de service orientée spécifiquement envers les besoins des nouveaux arrivants.
- Programme de *parrainage professionnel* : Depuis 2006 au sein de l'administration montréalaise, programme d'intégration d'immigrants scolarisés afin qu'ils acquièrent une première expérience de travail.
- Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence
- Déclaration Montréal, ville sanctuaire (2017)

L'expression du Vivre ensemble

Le Vivre ensemble fait partie du projet sociétal montréalais depuis plus de 30 ans ; cela implique une vision où le Vivre ensemble concerne l'ensemble de la collectivité diversifiée de Montréal, soit les nouveaux arrivants, les personnes issues de l'immigration et d'autres groupes dits « minoritaires », ainsi que la société d'accueil. Cette vision explique le caractère transversal du

Vivre ensemble montréalais tel que décrit dans la nouvelle politique du développement social de la Ville. Depuis la fin des années 80, Montréal a adopté l'interculturalisme comme approche à privilégier dans la quête d'une société ouverte et inclusive. L'expression du Vivre ensemble s'est configurée au fil du temps sur quatre grands enjeux : 1) l'accueil et ouverture ; 2) l'inclusion sociale et la lutte contre la discrimination ; 3) la promotion des relations interculturelles et 4) sécurité urbaine et prévention.

1) Accueil et ouverture

Montréal a pour vision d'être une « métropole accueillante et inclusive qui reconnaît l'apport positif de l'immigration à son développement et dans laquelle les nouveaux arrivants s'intègrent pleinement à la vie collective en comptant sur la participation active des Montréalaises et des Montréalais » (Ville de Montréal, 2018). En 2016, la Ville de Montréal a créé le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants (BINAM) avec le mandat de créer les conditions permettant d'accélérer le processus d'intégration des nouveaux arrivants.

2) Inclusion sociale et lutte contre la discrimination

L'article 30 de la Charte montréalaise des droits et responsabilités (2005) présente une définition de la citoyenneté inclusive du fait qu'elle entend par citoyenne ou citoyen, toute personne physique vivant sur le territoire de la Ville de Montréal. À cet effet, la Ville entend intervenir de façon à contrer les divers facteurs qui créent les inégalités et les obstacles à la participation des citoyens au développement social, culturel et économique de la ville. Dans ce même sens, la Ville a récemment créé la Table sur la diversité, l'inclusion et la lutte contre les discriminations, composées de 16 experts, afin de rendre la Ville de Montréal plus inclusive et représentative de la population montréalaise. Dans son rôle en tant qu'employeur, les programmes de stages et de parrainage professionnels mis en place au sein la Ville ainsi que ces engagements dans le cadre du Programme d'accès à l'Égalité en emploi (PAÉE) contribuent à la mission de la municipalité. Le BINAM a aussi comme mandat de développer les capacités d'accueil et d'inclusion de la population montréalaise pour réduire les préjugés et favoriser l'employabilité.

3) Promotion des relations interculturelles

Depuis de nombreuses années, le Service de la diversité et des sports de la Ville de Montréal (SDSS) a mis sur pied le programme Montréal interculturel (PMI) visant le soutien des initiatives interculturelles dans une perspective de lutte contre la discrimination et du racisme. La création du Conseil interculturel de Montréal en 2005 vient en aval aux plusieurs initiatives interculturelles entreprises par la Ville depuis une trentaine d'années. Enfin, la dénomination de Montréal comme « cité interculturelle » en 2011 du Conseil de l'Europe et son action plus vaste en matière de diplomatie urbaine, à travers une série d'initiatives internationales sur le Vivre ensemble à partir de 2015, lui confèrent la reconnaissance internationale dans son action.

4) Sécurité urbaine et prévention

Depuis les années 2000 notamment, la Ville s'est distinguée par la mise en place des programmes structurants de cohésion sociale à l'échelle du quartier visant une meilleure cohabitation sociale et la création des milieux de vie sécuritaire. Soulignons à cet effet, le Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements — Tandem ; les actions de la Ville en matière de prévention de la délinquance et de la violence chez les jeunes, ainsi que les initiatives de médiation sociale. Les engagements, que depuis plusieurs années, a pris le Service de la Police de la Ville de Montréal (SPVM) pour

contrer le profilage racial et la création Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) de manière plus récente en constituent aussi d'autres exemples.

PORTRAIT DU VIVRE ENSEMBLE — NAMUR

Profil démographique

Capitale de la Wallonie en Belgique, Namur compte 110.906 habitants au 18/10/2018 dont 9.441 habitants étrangers, soit 8,7 % de la population totale et qui représente 179 nationalités. Il y a 53.669 hommes, soit 43,4 % et 57.227 femmes, soit 51,6 %. Par ailleurs, les 60 ans et plus sont au nombre de 29.287 personnes, soit 26,4 %. Ville étudiante, 19.000 étudiants fréquentent les instituts d'enseignement supérieur et l'université de Namur dont 2.000 viennent de l'étranger.

Contexte organisationnel

Le Vivre ensemble à Namur est considéré, en partie, sous l'angle de la cohésion sociale. Le service de la Cohésion sociale se situe à l'intérieur du département des Affaires civiles et sociales. Ce service est composé de différentes cellules : la cellule égalité des chances, la cellule prévention et sécurité, la cellule solidarité et la cellule vie de quartier. D'autres départements comme les voies publiques, du cadre de vie avec des services : éco-conseil, environnement et nature – espace-verts participent fortement à cette dynamique du Vivre ensemble. Le centre public d'actions sociales qui octroie, entre autres, des revenus minimaux garantis à des citoyens en grande difficulté sociale vient également en renfort de ce processus.

Principes

Parmi les principes de la ville qui renforcent le Vivre ensemble, on peut mentionner la prévention, la socialisation, la justice, le décroisement sectoriel, le dialogue, la mobilisation du public, le respect de l'autre, la sécurité pour tous, la dignité, le droit, l'égalité, l'ouverture et la complémentarité, le cadre de vie, les espaces publics et l'activité économique.

Moyens

Afin de favoriser l'inclusion sociale, la Ville de Namur vise à renforcer les composantes de base de la vie des citoyens comme : la confiance, les valeurs citoyennes, les connaissances partagées ainsi que le sentiment d'appartenance et la satisfaction en qui découle. Ce Vivre ensemble doit être cultivé par différents départements de la Ville en accord avec les responsables politiques locaux.

Ces dernières années, Namur s'est dotée de plusieurs projets autour du Vivre ensemble en lien avec les partenaires :

- Plan stratégique transversal (PST) : La Ville de Namur est en train d'élaborer, à la demande du Gouvernement régional, un PST 2 pour la période 2020 - 2026. Le plan de cohésion sociale est d'office un objectif stratégique de ce PST 2 afin de renforcer sa légitimité.
- Réalisation d'ateliers du bien Vivre ensemble ; actions de prévention auprès de publics cibles ou à la demande de citoyens sur des sujets spécifiques.

- Comité d’habitants : permettre aux habitants de prendre part en autonomie à la gestion de leur quartier pour favoriser ainsi les liens sociaux au sein du quartier.

L’expression du Vivre ensemble

L’action de Namur à l’égard du Vivre ensemble s’articule, entre autres, autour de la notion de cohésion sociale. Cela implique une vision du Vivre ensemble qui ne se limite pas seulement à l’accueil et à l’intégration des immigrants, mais aussi au rapprochement intergénérationnel, l’intégration de la personne handicapée, l’accompagnement des personnes les plus précarisées, l’accès au logement, la sécurité et le sentiment de sécurité, etc. Outre la cohésion sociale, le Vivre ensemble namurois se bâtit sur une démarche qui accorde une place centrale aux citoyens et au dialogue et à la transversalité. À Namur, le Vivre ensemble s’exprime en termes de : 1) droits ; 2) dialogue et 3) participation citoyenne.

1. Droits

La Ville de Namur a adopté une approche de la cohésion sociale par l’accès aux droits fondamentaux : le droit à un revenu digne, le droit à la protection de la santé et à l’aide sociale et médicale, le droit à un logement décent et à un environnement sain, le droit au travail, le droit à la formation, le droit à l’épanouissement culturel et social. À titre d’exemple, soulignons l’organisation d’activités financièrement accessibles aux jeunes sur les enjeux des inégalités (sociales, culturelles, de santé), de la diversité (genre, orientation sexuelle, handicap), de solidarité et du développement durable. Par cette approche, la ville entend favoriser l’équité, la dignité, l’autonomie et la participation des habitants afin de faciliter l’émergence des conditions du bien Vivre ensemble.

2. Dialogue

Namur entend également la proximité d’action et le dialogue intergénérationnel et interculturel comme des éléments clés du bien Vivre ensemble. En ce sens, Namur s’est dotée de plusieurs stratégies visant la sensibilisation et l’activation du dialogue interculturel et intergénérationnel ainsi que la promotion de la culture de la médiation pour faire la promotion du Vivre ensemble.

3. Participation citoyenne

Un autre élément clé du Vivre ensemble à Namur vient du fait que la population est informée des grands projets qui la concernent et est régulièrement consultée via des conseils consultatifs : conseil consultatif communal des aînés - CCCA, conseil consultatif de l’aménagement du territoire et de la mobilité – CCATM, conseil des jeunes namurois - CJN ou des plateformes d’échange : plateforme namuroise du social – PNS, la plateforme logement – PL, Namur’elles, etc. Elle comprend les actions visant le renforcement de la citoyenneté critique et responsable des jeunes. La ville entend par ce biais contribuer au renforcement des valeurs citoyennes et du sentiment d’appartenance.

PORTRAIT DU VIVRE-ENSEMBLE — OUAGADOUGOU

Profil démographique

La ville de Ouagadougou compte 2 500 000 habitants. D'une superficie de 518 km², le territoire de la ville est composé de 12 arrondissements décomposés en 55 secteurs. Traditionnellement, les Mossis sont majoritaires sur le territoire de la ville de Ouagadougou. Une grande migration interne amène de plus en plus de jeunes dans cette ville.

Contexte organisationnel

Le vivre-ensemble à Ouagadougou est relié premièrement à la direction de l'action sociale qui fait partie de la direction générale des services sociaux. Les autres directions de cette direction générale sont les sports et loisirs, les services de l'éducation, les services de santé et les pompes funèbres et cimetières. Se trouve aussi la direction générale des services administratifs dans laquelle se situe la direction de la jeunesse, des associations et des initiatives citoyennes. Cette direction est aussi mobilisée dans les questions de vivre-ensemble.

Principes

Parmi les principes de la ville qui renforcent le vivre-ensemble, on peut mentionner la solidarité, la tolérance, l'acceptation de la différence, la cohabitation, la bonne gouvernance locale, le dialogue social avec les populations, le sport et la culture comme facteur de cohésion sociale.

Moyens

La gouvernance locale et la participation citoyenne sont à l'honneur dans le programme municipal de la législature municipale actuelle. Ouagadougou s'est dotée d'un plan d'action visant le développement urbain participatif dans le but d'un meilleur vivre-ensemble. Voici quelques exemples d'actions :

- Journées des communautés étrangères vivant à Ouagadougou : Initiative sur recommandation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'objectif est d'approfondir l'intégration et d'amener les peuples à se l'approprier.
- Politique publique de participation citoyenne : Il s'agit du principal levier de la politique globale pour le développement de la ville capitale.
- Mise en place de budgets participatifs : Pour faciliter la réalisation des investissements souhaités par les citoyens.
- Renforcement du mouvement communautaire : encourager la mise en place des comités de développement des quartiers et des secteurs.

L'expression du vivre-ensemble

Dans le but de faire de la Ville de Ouagadougou une ville accueillante et prospère, le Conseil municipal attribue un rôle prépondérant aux associations de la société civile et aux acteurs locaux liés au développement urbain pour faire la promotion du vivre-ensemble. Le vivre-ensemble à la Ville de Ouagadougou se concrétise par de multiples initiatives structurées sur quatre grands thèmes : 1) La reconnaissance de la diversité ; 2) l'amélioration des conditions sociales ; 3) le renforcement du milieu communautaire et 4) la participation citoyenne.

1. Reconnaissance de la diversité

Journées des communautés étrangères vivant à Ouagadougou

2. Amélioration des conditions sociales

Préalable au vivre-ensemble, la Ville de Ouagadougou a piloté plusieurs initiatives locales visant l'amélioration des conditions sociales des groupes vulnérables.

3. Renforcement du milieu communautaire

Afin de renforcer la solidarité locale, la Ville soutient la mise en place de plusieurs initiatives de concert avec les organismes du milieu afin de promouvoir le volontariat communautaire et associatif au niveau communal ainsi que de revitalisation urbaine dans les différents arrondissements de la Ville.

4. Participation citoyenne

À cet effet, la Ville de Ouagadougou a mis en place une politique publique de participation citoyenne.

PORTRAIT DU VIVRE ENSEMBLE — QUÉBEC

Profil démographique

Capitale du Québec, la Ville de Québec compte 531 900 habitants très majoritairement francophones, dont 37 340 personnes immigrantes. Malgré son statut de grande ville, seulement 7% de la population est d'origine immigrante. La population vieillissante et le besoin de main-d'œuvre sont les deux enjeux démographiques de cette ville.

Contexte organisationnel

La Ville de Québec a créé un nouveau modèle en faisant des efforts pour opérationnaliser le Vivre ensemble au sein même de l'administration municipale. Le travail de la Ville de Québec vise à renforcer les capacités de l'administration de façon transversale. Ce projet est de portée municipale et le leadership est assuré par la Direction générale. La direction du projet relève du Service de la planification, de l'aménagement et de l'environnement et de la Division du développement communautaire et social. Le Vivre ensemble est l'une des composantes du modèle intégré de sécurité urbaine développé par la Ville de Québec.

Principes

À la Ville de Québec, l'adhésion au concept du Vivre ensemble favorise la cohésion sociale en incitant le citoyen à profiter pleinement de sa ville en lui offrant des milieux de vie sécuritaires propices à la rencontre, au bien-être et à la santé. Le principe qui sous-tend le Vivre ensemble est que chaque citoyen a sa place dans la ville.

Moyens

En vue de contribuer à la cohésion sociale, le travail en partenariat et la transversalité sont des piliers de travail de la Ville de Québec. Le but premier du Vivre ensemble est de contribuer à la cohésion sociale de la ville en reconnaissant sa pluralité sociale, culturelle et culturelle, en stimulant le sentiment d'appartenance de ses citoyens et en favorisant le sentiment de sécurité. Ces dernières années, Québec a développé avec ses partenaires plusieurs projets autour du Vivre ensemble :

- **Projet IMPAC** : Tribunal adapté pour les personnes judiciairisées, en processus de réinsertion sociale, vivant avec des problèmes de santé mentale, de déficience intellectuelle, du trouble du spectre de l'autisme ou ayant vécu une période de désaffiliation sociale (itinérance, errance, prostitution, etc.).
- **Programme vacances-été** : Le Programme Vacances-Été permet à près de 17 000 jeunes âgés de 5 à 12 ans provenant de milieux différents d'avoir accès à des activités sportives et de loisirs durant la période estivale. Différentes mesures et activités sont offertes pour permettre à ces jeunes, peu importe leur origine, leur condition physique ou leur environnement économique et social, d'être sensibilisés à la diversité culturelle, à l'importance d'adopter de saines habitudes de vie et des comportements sécuritaires.

- La Ville de Québec s'est dotée d'une vision en matière de développement social qui a pour objectif de mettre en place et de renforcer les conditions requises pour que chaque individu participe activement à la vie sociale, développe pleinement son potentiel et tire sa juste part de l'enrichissement collectif. Cette vision regroupe les principales orientations municipales en matière d'action communautaire, de jeunesse, d'immigration, d'accessibilité universelle, de personnes âgées, de sécurité urbaine et de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale afin de contribuer à faire de Québec une ville inclusive et solidaire.
- Centre multifonctionnel des Roses : Il s'agit d'un édifice multifonctionnel logeant à la fois un centre communautaire et cinquante-quatre logements communautaires. Ce bâtiment s'inscrit dans les objectifs de revitalisation du quartier devenant ainsi un élément structurant où les familles avec enfants ont accès à proximité à différents services communautaires.

L'expression du Vivre ensemble

En partant de la reconnaissance de la diversité sociale de sa population, la Ville de Québec entend le Vivre ensemble sous une optique de transversalité capable de garantir la participation citoyenne, la rencontre et le développement d'un sentiment d'appartenance ainsi que la promotion d'un milieu de vie sécuritaire.

1. Transversalité et implication institutionnelle et citoyenne

Plusieurs éléments sont cités comme facteurs de réussite du Vivre ensemble : l'engagement des différentes parties prenantes et comités, la mise en commun des expertises, l'implantation et l'adhésion à une culture d'évaluation, une collaboration étroite avec le milieu de la recherche et le soutien d'initiatives dans une approche de concertation avec les partenaires internes et externes

2. Rencontre et appartenance

La Ville de Québec soutient plusieurs projets et initiatives visant les interactions positives dont la création d'espace public favorisant les interactions positives entre citoyens, l'organisation d'activités entre le Service de police et les jeunes des communautés culturelles, la mise en place du programme Sécuri-parc qui permet grâce à une approche concertée entre le SPVQ et les différents partenaires communautaires (organismes de loisir, travailleurs de milieu, intervenants jeunesse, etc.) de faire des parcs et espaces publics des lieux sécuritaires, accessibles à tous et favorisant la rencontre, le soutien aux grands événements Mettant en valeur la diversité de la population de la Ville (Mondokarnaval, Fête Arc-en-Ciel, Festival des journées d'Afrique, Mois de l'histoire des Noirs, Semaine québécoise des rencontres interculturelles, Fête de la Ville le 3 juillet, etc.).

3. Milieu de vie sécuritaire

La ville s'est engagée dans la gestion des insécurités et des risques urbains, en préservant des espaces publics de confiance et en impliquant les citoyens dans l'optimisation de la sécurité urbaine.

PORTRAIT DU VIVRE ENSEMBLE — RABAT

Profil démographique

Capitale du Maroc, Rabat a une population d'environ 580 000 habitants. L'exode rural a contribué à l'accroissement de sa population la positionnant aujourd'hui comme la deuxième agglomération du pays. Originellement fondée par les Almohades, la Ville de Rabat est aujourd'hui un centre d'affaires important pour le Maroc. Elle est inscrite depuis 2013 au patrimoine mondial de l'UNESCO. La ville de Rabat compte 12 891 étrangers ce qui fait un pourcentage de 2,23%. Les étrangers de nationalités européennes, à prédominance française et espagnole constituent la part la plus importante des étrangers. Le Moyen Orient est aussi bien représenté (Syrie, Égypte, Irak, Liban, Jordanie, Palestine), de même que l'Afrique subsaharienne (congolais, sénégalais).

Contexte organisationnel

La Ville de Rabat inscrit ses actions sur le Vivre ensemble sa Division des Affaires Sociales, culturelles et sportives, dans son Service de Développement social, son Service de Développement culturel et sportif, son Service des Affaires de l'Enfant, de la Femme et de la Famille, son Service de la Participation Citoyenne et son Service de Coopération et Partenariat attaché à la Direction Générale des Services.

Principes

Parmi les principes de la ville qui renforcent le Vivre ensemble, on peut mentionner l'inclusion, l'égalité, le partage, la participation citoyenne, la lutte contre l'extrémisme et l'équité.

Moyens

Projet sur « Le renforcement des capacités des collectivités territoriales dans le domaine de la migration » : Ce projet vise la création au niveau local d'un contexte favorable pour l'intégration sociale, culturelle et économique des migrants pour une bonne cohésion sociale.

Projet sur « L'appui au renforcement durable des capacités de maîtrise d'ouvrage de la Ville de Rabat dans sa politique sociale » : la Ville de Rabat s'est engagée dans un processus de formation, d'échange et de partage d'expériences.

Programme « Rabat, ville sûre et sans violence à l'égard des femmes et des filles » : Ce programme s'inscrit dans une initiative mondiale d'ONU femmes qui vise à développer un modèle afin de réduire les violences fondées sur le genre dans les espaces publics.

Instance de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre : La Commune de Rabat a mis en place ladite instance, avec une particularité qui vise l'intégration des migrants et leur participation et de penser le migrant dans ses actions.

L'expression du Vivre ensemble

Dans le cadre de ses compétences et en souscrivant la loi organique n.113-14 relative aux communes ainsi que les engagements internationaux pris dans les dernières années, la Ville de Rabat entend que le Vivre ensemble à l'échelle locale doit partir d'une approche territoriale et nécessite la contribution citoyenne ainsi que des moyens de gouvernance à la fois locaux et internationaux.

Par l'analyse préalable des documents politiques, des actions et des moyens, le Vivre ensemble à la Ville de Rabat s'exprime et s'articule sur trois grands volets : 1) l'inclusion et l'équité sociale ; 2) Le rapprochement et le dialogue et 3) la participation citoyenne.

1. Inclusion et équité sociale

Ce volet tient compte de l'existence des inégalités de plusieurs types au sein de la ville ainsi que de plusieurs barrières à l'inclusion qui nécessite la mise en place de nouvelles conditions visant à contrer l'exclusion et la discrimination. Bref, il s'agit de mettre en place des actions permettant les conditions de l'inclusion.

2. Rapprochement et dialogue

Le Vivre ensemble à la Ville de Rabat s'exprime également par la mise en place de nombreuses initiatives visant l'encouragement de rapports harmonieux au sein de la société en s'appuyant sur un sentiment de confiance et d'appartenance à une collectivité, une participation pleine et entière à toutes les sphères d'activités, une connaissance et un partage des valeurs communes.

3. Participation citoyenne

La Ville de Rabat conçoit et agit de manière à attribuer un rôle central à la participation citoyenne condition sine qua non à la création de milieux de vie inclusifs, à l'appartenance, au dialogue et au Vivre ensemble.

PORTRAIT DU VIVRE-ENSEMBLE — STRASBOURG

Profil démographique

Première commune du Grand Est français, Strasbourg est porteuse d'une tradition franco-allemande. Elle compte 272 000 habitants au sein d'une agglomération (l'Eurométropole) de plus de 500 000 personnes. Selon le code de la Nationalité en France, une fois les étrangers naturalisés, ils ne sont plus considérés selon leur origine puisqu'ils sont désormais français. Strasbourg est aussi reconnue en France pour ses actions sociales.

Contexte organisationnel

Le Vivre ensemble à Strasbourg est mis en œuvre au travers de nombreuses politiques publiques. En termes structurels, il est compris principalement dans la direction générale des services sous la délégation de la Cohésion sociale et du développement éducatif et culturel. Elle est composée des directions de la Solidarité et santé, Population, élections et cultes, Enfance et éducation et Culture. Trois missions (plus petites unités) composent aussi cette délégation soit la mission patrimoine UNESCO, la mission prévention de la radicalisation violente et la mission droits des femmes et égalité de genre.

Principes

Parmi les principes de la ville qui renforcent le Vivre ensemble, on peut mentionner l'égalité, la participation citoyenne active, la démocratie locale, l'inclusion, la diversité, la solidarité, l'humanisme, la responsabilité, la cohésion sociale générale et l'égalité républicaine. La Ville de Strasbourg entend également combattre les « inégalités territoriales ».

Moyens

La réduction des inégalités est au centre des actions entreprises par la Ville de Strasbourg et ses partenaires. Elle met en place des actions et des programmes, notamment afin de valoriser la place des étrangers-ères dans la ville :

- Le conseil des résidents-es étrangers-ères de Strasbourg (CRE) : Le CRE est une instance de débat, qui associe des habitants-es et des associations avec pour objectif la construction d'une ville plus égalitaire. La participation citoyenne à Strasbourg s'incarne dans différents dispositifs et différentes instances, parmi lesquelles les conseils de quartier (dans tous les quartiers) et les conseils citoyens (spécifiques aux quartiers prioritaires de la politique de la ville). L'existence des conseils de quartiers (CQ) et des conseils citoyens (CC) est imposée par la loi, alors que le CRE découle uniquement de la volonté politique de l'actuelle municipalité.
- Pacte de la démocratie locale : C'est le document qui formalise le fonctionnement de la démocratie locale à Strasbourg. La manière dont les habitants-es seront associés-es à la décision publique, l'influence qu'ils-elles auront, notamment par la mise en place d'un budget participatif.
- Mission égalité de genre et droits des femmes : il est apparu nécessaire de distinguer des discriminations en général, celles à l'encontre des femmes en particulier.

- La Mission Prévention de la radicalisation violente est reconnue à l'échelle internationale comme novatrice dans la lutte contre la radicalisation.

L'expression du Vivre ensemble

Le Vivre ensemble s'organise sous une approche de gouvernance transversale qui privilégie les dynamiques de coordination et de travail conjoint entre les différents acteurs concernés par les enjeux du Vivre ensemble au niveau local. Il s'articule autour de quatre grands axes : 1) la mise en valeur de la diversité ; 2) la lutte contre la discrimination et la réduction des inégalités sociales 3) la promotion d'une société interculturelle et de l'inclusion sociale et 4) la participation citoyenne.

1. La mise en valeur de la diversité

Par des projets liés à la toponymie municipale, au soutien à la rédaction d'un journal et à une émission de radio des résidents étrangers ainsi qu'à la diversité des expressions artistiques, la Ville de Strasbourg entend valoriser la place des étrangers dans la ville. En outre, il s'est mis en place le Conseil des Résidents étrangers (CRE) ; une instance de démocratie locale qui reflète la diversité de la société, s'adapte aux enjeux d'actualité et contribue à réduire les inégalités.

2. La lutte contre la discrimination et la réduction des inégalités sociales

La négociation du *Contrat de Ville de l'Eurométropole de Strasbourg 2015-2020* a posé des objectifs et des engagements en termes de moyens à mobiliser pour quatre programmes transversaux visant les jeunes, la prévention et la lutte contre les discriminations, l'égalité femme/homme et l'apprentissage et la maîtrise de la langue française. Une politique spécifique existe aussi à la Ville de Strasbourg pour la prévention de la radicalisation violente. Plusieurs initiatives de la ville visent à garantir l'égalité des droits ainsi que de contrer les stéréotypes et les préjugés entre les différents groupes de population. Parmi les initiatives municipales de lutte contre les discriminations, un dépliant *Migrant-e et victime de violences dans votre famille* fut créé pour l'égalité de genres et les droits des femmes en faveur de l'intégration des populations migrantes.

3. La promotion d'une société interculturelle et de l'inclusion sociale

L'interculturalité est à la fois un des fondements et un des projets forts du CRE. Il joue un rôle majeur dans la construction d'une société interculturelle basée sur la reconnaissance des cultures de chacun, favorisant les échanges et les interactions sans présenter une vision figée, folklorique ou communautaire des cultures. En outre, Strasbourg a engagé une démarche « Ville hospitalière », partagée avec les acteurs de la société civile et les citoyens, pour favoriser un accueil et un accompagnement de qualité pour les migrants présents sur le territoire.

4. Participation citoyenne

Le Pacte pour la démocratie locale adopté en 2018 accorde une large place à la question des étrangers dans la cité. Sur la base de l'égalité inspirée de la pensée républicaine et sous une conception de la citoyenneté en contexte de diversité, plusieurs initiatives de la ville et du CRE particulièrement visent à lutter pour l'obtention du droit de vote et d'éligibilité pour tous les résidents étrangers et pas seulement pour les ressortissants de l'Union européenne.

PORTRAIT DU VIVRE ENSEMBLE — TUNIS

Profil démographique

Capitale de la Tunisie, Tunis compte plus d'un million d'habitants. Elle accueille un nombre important d'immigrés venant de Libye, de Syrie et de l'Afrique subsaharienne ainsi qu'un nombre considérable de migrants issus des villes et campagnes tunisiennes.

Contexte organisationnel

La ville de Tunis possède un service consacré aux affaires sociales afin d'améliorer les relations avec la société civile. L'autre objectif de la Mairie de Tunis est de réconcilier patrimoine et développement.

Principes

Le principe dominant de la ville est, dans le cadre du suivi de la Révolution, de renforcer le mieux Vivre ensemble. Pour aller dans ce sens, on peut mentionner la gouvernance locale, la citoyenneté, la cohésion sociale et la cohabitation.

Moyens

Afin de favoriser l'ouverture sur la société civile, la Ville de Tunis a organisé, par l'entremise d'un chef de projet, des réunions de concertation. Tunis conçoit aussi la cohésion sociale à travers l'octroi de services égaux aux communautés juives, chrétiennes et musulmanes.

En lien avec les partenaires, Tunis s'est dotée de plusieurs projets autour du Vivre ensemble :

- Forum de la société civile : Pour l'action visant l'ouverture sur la société civile, pour orienter les associations vers le soutien de l'action locale et une meilleure synergie entre services municipaux et associations locales.
- Diagnostic de la situation des flux migratoires : Pour divulguer les meilleures pratiques et retenir la meilleure action à réaliser à Tunis pour gérer au mieux les flux migratoires.
- Projet sauvegarde du patrimoine culturel et historique : Initiatives qui lient la cohabitation à des projets d'urbanisme et de revitalisation des quartiers. Par exemple, l'initiative Interference va dans ce sens. Elle popularise des techniques notamment visuelles, la lumière, mais aussi les sons, pour projeter le patrimoine dans l'imaginaire des citoyens, pour renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire, pour sensibiliser les touristes à ce lien entre modernité et culture arabo musulmane, pour encore plus de rayonnement de Tunis.
- Cycle de projections-débats : programme de films dans le cadre du ciné-club intitulé « Vivre ensemble » à l'Institut français.

- **Projet ville Secure ville inclusive :** Tunis a assuré l'inclusion des jeunes élèves de la Médina à travers la lutte contre la drogue, l'encadrement par des ateliers créatifs et la formation aux métiers innovants par la création de l'école de formation aux arts numériques.

L'expression du Vivre ensemble

Le Vivre ensemble à Tunis s'articule autour de quatre grands thèmes : 1) la participation, la citoyenneté et la démocratie locale ; 2) la mise en valeur de la diversité ethnoculturelle ; 3) la gestion des flux migratoires et 4) le rapprochement, la cohabitation et la cohésion sociale.

1. Participation, citoyenneté et démocratie locale

À ce chapitre, les diverses initiatives de la Ville de Tunis visent la dynamisation du tissu associatif local, la participation des jeunes aux processus de démocratie locale ainsi que la participation citoyenne à la gouvernance des enjeux locaux, dont le Vivre ensemble. Pour y parvenir, la Ville de Tunis a mis en place une cellule auprès de la Mairie centrale chargée de la coordination avec le tissu associatif ainsi que l'accompagnement et la formation des agents de coordination avec la société civile et des bureaux de proximité pour les initier à la pratique de la gouvernance locale participative. De nombreuses rencontres avec la société civile ont été également organisées afin d'orienter les associations vers le soutien de l'action locale.

2. La mise en valeur de la diversité ethnoculturelle

Tunis est une synthèse de cet héritage métissé des cultures berbère, punique, romaine, arabe, turque, européenne, noire africaine, juive, chrétienne et islamique. Cette diversité ethnoculturelle intrinsèque à la société tunisienne est mise en valeur dans l'ensemble des documents officiels de la ville portant sur le Vivre ensemble.

3. La gestion des flux migratoires

Pour la gestion des flux migratoires, un professeur universitaire a été retenu comme expert pour présenter l'étude diagnostique de la situation actuelle ; cet expert sera en liaison permanente avec la ville. Les résultats de cette étude seront discutés avec d'autres villes partenaires des deux villes de la Méditerranée afin de divulguer les meilleures pratiques et retenir la meilleure action à réaliser à Tunis pour gérer au mieux les flux migratoires.

4. Le rapprochement, la cohabitation et la cohésion sociale

Les actions et les projets visant le rapprochement et la cohésion sociale ont une dimension notamment territoriale. Ils ont été mis en place à l'échelle des quartiers de la ville sous une approche de revitalisation urbaine intégrée qui tient compte des impacts socioculturels des projets d'urbanisation.

Annexe 3 – Guide du participant



Politiques et programmes sur le Vivre ensemble au sein des villes de la Francophonie

GUIDE DES PARTICIPANTS

Objectifs

Cette étude consiste à faire un recensement, auprès de villes sélectionnées de la francophonie, des politiques et programmes qui peuvent être associés à la promotion du Vivre ensemble, le tout afin d'approfondir la compréhension et la promotion du Vivre ensemble à l'échelle municipale. Il s'agit plus spécifiquement de :

- Documenter les politiques et programmes qui peuvent contribuer à la promotion du Vivre ensemble dans les villes de la Francophonie ;
- Faire une analyse préliminaire des enjeux pour les villes voulant faire un meilleur encadrement du Vivre ensemble dans leurs milieux respectifs ;
- Articuler une définition opérationnelle du Vivre ensemble et de proposer des orientations pour renforcer l'action municipale dans le domaine.

Méthodologie

L'étude sera réalisée avec la collaboration d'une sélection de villes membres de l'AIMF venant de trois continents (l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Afrique). L'étude commencera avec les membres du groupe technique de la Commission du Vivre ensemble. D'autres villes seront invitées à participer à l'étude éventuellement.

Collecte des données :

- Collecte d'informations sur la structure de la ville (organigramme) pour situer les actions dans les différents services ou départements de l'appareil municipal;
- Collecte de données sur les politiques et programmes, à comprendre les éléments suivants : lois, déclarations, cadres de référence, plans d'action, chartes, programmes, projets, guides, manuels, etc.

Analyse des données :

- Analyse de contenu des politiques et programmes (principes, objectifs, moyens)
- Typologie de l'action municipale (selon publics ciblés et objectifs visés)
- Analyse des orientations du Vivre ensemble (à partir du modèle « 3D »)



Gestion des données

Les données devront être transmises en format numérique, par courriel. Pour les documents ou fichiers volumineux, l'envoi peut se faire par une plateforme séparée (WeTransfer). Les données seront organisées selon les modalités suivantes:

- Un dossier Dropbox sera créé pour héberger les données afin de faciliter le partage de l'information entre les chercheurs et les villes participantes.
- L'accès aux documents confidentiels ou internes sera limité à la ville concernée et aux membres de l'équipe de chercheurs.
- Les données qui relèvent du domaine public seront accessibles à toutes les villes participantes ainsi qu'à l'équipe de chercheurs.

Coordination du projet

Le LABRRI, Laboratoire de recherche en relations interculturelles, est un lieu de recherche réunissant des chercheurs, des intervenants et des étudiants qui s'intéressent aux dynamiques des relations sociales en contexte interculturel. Notre programme de travail, qui se veut un croisement de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée, met à profit aussi bien les avancées de la connaissance dans les domaines de recherche en sciences humaines, que l'expertise et les savoirs communautaires et institutionnels. Le LABRRI collabore avec plusieurs partenaires pour renforcer les expertises qui visent à garantir l'inclusion en contexte pluriethnique. Nous avons mené plusieurs projets de recherche et de renforcement de capacités sur les politiques municipales en matière d'intégration et nous avons développé une expertise particulière par rapport aux dynamiques d'inclusion en contexte interculturel. Pour plus d'informations, visiter le site web du laboratoire : www.labrri.net

Résultats attendus

- Rédaction et présentation d'un document de synthèse sur les politiques et les programmes du Vivre ensemble à l'échelle municipale ;
- Identification d'éléments qui permettraient d'articuler une définition opérationnelle du Vivre ensemble pour les différentes villes participantes ;
- Proposition d'un certain nombre d'orientations pour renforcer le Vivre ensemble dans les différents contextes municipaux.

Échéancier de travail

15 juillet : Démarrage du projet
15-31 juillet : Collecte de données
11-15 août : Analyse des données
20 août : Ébauche préliminaire du document de travail
3-5 septembre : Présentation du document de travail à Genève
5-7 novembre : Présentation finale à la Commission de l'AIMF à Lille

Annexe 4 – Méthodologie de l'étude

Méthodologie

Cette étude a comme objectif principal d'approfondir la compréhension et la mobilisation du concept du Vivre ensemble dans les villes de la francophonie. Il s'agit principalement d'une analyse des politiques et programmes et non pas des pratiques des acteurs municipaux sur le terrain. Ceci signifie que notre analyse se penche sur le contenu des politiques et des programmes et non pas sur l'impact de ces derniers. Afin de mieux circonscrire le Vivre ensemble dans la réalité de la vie municipale, nous avons porté notre attention sur la vision de chaque ville et les moyens qui ont été déployés pour réaliser cette vision. Cela dit, il est important d'insister sur le fait que l'étude visait à dégager certaines tendances entre les villes et non pas une étude approfondie de chaque ville, ce qui aurait exigé un autre dispositif de recherche et des ressources additionnelles.

Pour les fins de cette étude, nous avons privilégié une démarche inductive, c'est-à-dire l'analyse des propos des acteurs eux-mêmes, sans a priori théorique ou conceptuel de la part du chercheur. La démarche inductive rend possible l'élaboration des modèles à partir des observations empiriques et de prendre en compte le point de vue et le contexte des acteurs locaux. Si certains aspects de l'analyse mettent au profit une **approche inductive** (portraits individuels, typologie des actions municipales), d'autres étapes du travail mobilisent une **approche déductive** (notamment l'analyse des orientations), c'est-à-dire l'analyse des données à partir d'une grille préétablie qui permet de faire des analyses comparatives plus approfondies. Pour mener à terme cette étude, nous avons travaillé en 3 étapes pour faire une première analyse de l'action municipale en matière du vivre-ensemble : 1) Collecte des données; 2) Portraits individuels des villes; 3) Analyse comparative des villes.

3.1 Collecte des données

La collecte des données s'est effectuée à partir de la documentation que l'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble a mise à notre disposition ainsi que de la documentation obtenue avec l'aide des personnes-ressources désignées dans les villes qui participent à l'étude. Un premier courriel de présentation du projet fut envoyé aux villes par le Bureau des relations internationales de la Ville de Montréal. Puis, nous avons envoyé un courriel comprenant le guide du participant pour l'étude. Ensuite, les personnes-ressources furent contactées à nouveau avec des précisions sur les documents à fournir. Une période de 10 jours était allouée aux participants pour faire la collecte des documents à l'interne et nous les transmettre. Voici les différents types de documents et de documentation demandés :

- documentation sur la structure de la ville (organigramme) pour situer les actions dans les différents services ou départements de l'appareil municipal;
- documentation sur les politiques et programmes, à comprendre les éléments suivants : lois, déclarations, cadres de référence, plans d'action, chartes, programmes, projets, guides, etc.

La majorité des villes ont transmis des documents d'ordre public. Plusieurs villes ont transmis des documents internes, mais ces documents n'ont pas été utilisés dans l'analyse. Dans certains cas, nous avons effectué une recherche sur le web afin de récolter des documents complémentaires.

3.2 Portraits individuels des villes

Avec les documents obtenus, nous avons utilisé une grille d'analyse de contenu par mots-clés. Dans la méthodologie de l'analyse par mot-clé (en sciences sociales, on parle généralement de « l'analyse de contenu » ou « l'analyse de discours »), le chercheur identifie les mots ou expressions récurrentes, portant une attention particulière aux mots ayant une portée symbolique ou structurante (par exemple les mots qui reviennent souvent ou les titres de section). En lisant la documentation de chaque ville, des mots-clés ont été identifiés à quatre niveaux de l'action municipale : les principes, les objectifs, les moyens et la vision de la ville sur le Vivre ensemble.

Voici un exemple de l'utilisation de ces catégories d'analyse à partir d'un exemple de ville fictive :

VILLE EXEMPLE				
	Principes	Objectifs	Moyens	Énoncé de vision
Document 1 : Politique de diversité	Solidarité, tolérance	Stimuler le sentiment d'appartenance à la ville, favoriser l'équité	Soutenir les initiatives visant les interactions positives	Transversalité : consolidation et développement d'actions spécifiques en faveur des publics migrants
Document 2 : Plan d'action	Acceptation de la différence, cohabitation enrichissante	Fournir les meilleurs services possible à l'ensemble de ses citoyens	Organisation d'activités sportives avec les jeunes des communautés culturelles	La prévention et la lutte contre les discriminations apparaissent comme un des enjeux majeurs des politiques publiques pour contribuer à la cohésion sociale et à l'égalité.
Document 3 : Rapport d'activités	Promotion de l'inclusion, sécurité, transversalité	Lutter contre les nuisances au quotidien, améliorer plus largement la cohésion sociale	Festival interculturel, politique de diversité culturelle	Culture de paix et de coexistence en tant que solution pacifique au règlement des conflits

À partir de cette première analyse, il est devenu possible de dresser un portrait global de chaque ville en matière des politiques et programmes du Vivre ensemble. Ce portrait n'est pas exhaustif ni définitif, mais il donne assez d'information sur chaque ville pour pouvoir identifier des tendances entre les différentes villes qui ont participé à l'étude. Les portraits individuels des villes doivent être compris comme un aperçu de la vision du Vivre ensemble dans chaque ville.

Les portraits permettent de dégager des tendances qui pourraient être utiles à des fins de comparaison et de collaboration technique entre les villes qui participent à l'étude. Chaque portrait individuel comprend plusieurs éléments : profil démographique, contexte organisationnel, principes opératoires, moyens de déploiement, et l'expression du Vivre ensemble.

3.3 Analyse comparative des villes

Lors de la deuxième phase d'analyse, nous avons effectué une analyse comparative des villes participantes à l'étude. En se basant sur les outils développés pour l'analyse individuelle des villes (voir les portraits du Vivre ensemble en annexe), il a été possible d'identifier plusieurs similitudes et différences entre les villes. Ce type d'analyse permet ainsi de rendre compte des spécificités locales dans l'analyse globale d'un concept tel que le Vivre ensemble. Cette analyse comparative se traduit d'abord par l'élaboration d'une typologie des actions municipales et après par l'analyse du contenu des politiques et programmes d'un côté et de l'autre sur les questions de gouvernance.

3.3.1 Typologie de l'action municipale

En reprenant les actions des villes recensées dans les portraits des villes (la catégorie des « moyens »), nous avons pu identifier une typologie de l'action municipale en matière de Vivre ensemble. Pour ce faire, nous avons mobilisé la théorie des types logiques (Bateson, 1977) dans un processus de classification inductive. Premièrement, nous avons procédé à une lecture attentive de chacun des moyens recensés dans les villes. Ensuite, en comparant ces moyens, il fut possible d'identifier des récurrences ou des catégories « naturelles » de l'action municipale. Un premier classement fut effectué avec ces catégories puis d'autres catégories se sont ajoutées pour ajuster ou raffiner ces dernières dans une liste de 15 catégories ou types (voir la section 5.2 pour la liste complète). À travers ce processus, la forte majorité des actions a pu être classifiée sans difficulté. Pour certaines, une lecture plus approfondie du contenu de ces moyens a été nécessaire afin d'en retirer l'objectif principal de l'action. Ensuite, un pourcentage fut calculé afin de déterminer les tendances générales en matière du Vivre ensemble. Ce pourcentage fut calculé pour chaque catégorie, en fonction du nombre total d'actions recensées.

3.3.2 Analyse des courants pluralistes

Pour ce qui est de l'analyse des orientations pluralistes, nous nous sommes inspirés du modèle « 3D » de White (2017). En réalisant un premier exercice, il apparaissait nécessaire de faire la distinction entre les courants pluralistes et l'approche citoyenne. C'est pourquoi il a été décidé de bonifier l'analyse en ajoutant une dernière colonne qui fait état de l'approche citoyenne. Si l'approche citoyenne se veut différente des courants pluralistes, cette approche a quand même une visée de cohésion sociale (White 2016). La plus grande différence entre les courants pluralistes et l'approche citoyenne vient du fait que l'approche citoyenne ne met pas d'accent sur les différences identitaires des groupes. Dans l'approche citoyenne, les marqueurs de différence ethnique ou raciale ne doivent pas être privilégiés parce que la seule identité qui peut garantir les droits et l'égalité des chances est l'identité citoyenne.

Les données utilisées pour l'analyse des courants pluralistes sont aussi celles reprises dans l'analyse de mots-clés pour faire les portraits individuels des villes. Ceci a ainsi permis de déterminer l'apport des quatre modèles (3D, approche citoyenne) dans la documentation sur le Vivre ensemble de manière globale et en termes spécifiques. Pour chaque ville participante, un tableau analysant les courants pluralistes a été réalisé et des pourcentages ont été calculés pour chacune des catégories (diversité, discrimination, dialogue, citoyen, etc.). Comme dans le calcul des pourcentages pour la typologie, les pourcentages des courants pluralistes sont calculés en fonction du total des principes, des objectifs et des moyens recensés pour chaque ville. À la suite de la création des tableaux individuels par ville, les pourcentages de chacune des villes furent rassemblés dans un même tableau afin de les comparer entre elles. La section résultats de ce rapport présente les tendances qui se dessinent entre les villes. Cette analyse a permis, entre autres, d'établir des affinités et des points communs entre certaines villes de l'étude.

3.4 Biais et limites méthodologiques

Premièrement, étant donné le court délai du temps prévu pour effectuer l'étude, nous avons été obligés d'imposer des limites strictes dans le temps alloué pour la transmission des données par les villes. De plus, la collecte reposait souvent sur un ou deux individus, soit le contact principal de l'équipe de l'Observatoire. C'est en partie pour contourner ce biais que les premières versions des portraits ont été partagées avec les villes pour commentaires et corrections. Deuxièmement, une étude sur les tendances entre les villes, telles que celle produite ici, demande aux chercheurs d'ignorer une partie de la spécificité de chacune des villes pour pouvoir faire des comparaisons entre elles. Il aurait été impossible, dans une telle démarche comparative, de faire état de toutes les particularités des villes dans chacune des tendances relevées ici. Troisièmement, nous sommes conscients qu'une part de l'analyse relève de la subjectivité des chercheurs. En effet, l'analyse des courants pluralistes reflète des zones grises où certains projets peuvent être perçus comme faisant partie de plusieurs courants selon la perception du chercheur. De là l'importance du travail d'équipe et de la validation des analyses de plusieurs points de vue. Finalement, nous sommes conscients que les actions recensées dans le cadre de l'étude peuvent être incomplètes et que, pour être certain de la représentativité des actions sélectionnées, il serait nécessaire de faire des analyses approfondies dans chaque ville avec plusieurs acteurs et services. Malgré ces réserves méthodologiques, nous avons confiance que les analyses présentées dans cette étude permettent de dégager des tendances générales à travers des villes de tailles différentes, de continents différents et possédant des compositions différentes en matière de population.

Annexe 5 – Fiche de définitions du Vivre ensemble

QUELQUES DÉFINITIONS DU VIVRE ENSEMBLE

« Le Vivre ensemble dans une ville est un processus dynamique que tous les acteurs mettent en place pour favoriser l'inclusion, ainsi que le sentiment de sécurité et d'appartenance. Faire la promotion du Vivre ensemble c'est reconnaître et respecter toutes formes de diversité, lutter contre la discrimination et faciliter la cohabitation harmonieuse. Dans la mise en œuvre du Vivre ensemble, les différents acteurs du milieu travaillent en concertation pour faciliter l'émergence des valeurs communes qui contribuent à la paix et à la cohésion sociale. »

Groupe technique - Commission permanente sur le Vivre ensemble (AIMF, 2018)

« Le Vivre ensemble s'entend comme la capacité de chacune et de chacun, ainsi que de nos sociétés, à cohabiter de façon harmonieuse et à développer avec succès une culture de paix comprenant le respect et l'appréciation mutuels, des relations de coopération et un désir commun d'apaisement. »

XVIIe sommet de la Francophonie (2018)

« Le Vivre ensemble est la capacité et l'assentiment des habitants, dans un environnement de diversité sociale et culturelle, à partager harmonieusement leur lieu de vie. »

Ville de Montréal (2016)

« Le Vivre ensemble comprend l'obligation des collectivités d'adapter leurs actions afin de construire des valeurs communes pouvant garantir une bonne gouvernance locale. »

Association internationale des maires francophones (2016)

« Dans la promotion de milieux inclusifs qui favorisent la participation pleine des citoyens de toutes origines à la vie démocratique, sociale et économique des collectivités, le Vivre ensemble fait référence aux défis et aux initiatives en lien avec la gestion de la diversité sociale et culturelle, la cohésion sociale et la sécurité quotidienne en milieu urbain. »

Observatoire international des maires sur le vivre ensemble (2016)

« Promouvoir la cohésion sociale, l'intégration et la sûreté dans des sociétés pluralistes et pacifiques, où les besoins de tous les habitants sont satisfaits, une attention particulière étant accordée aux besoins propres aux couches vulnérables. »

Organisation des Nations Unies – « Nouvel agenda urbain » (article 13b) (2016)

« Vivre ensemble » signifie interagir, et pour que cela puisse se faire paisiblement et de manière fructueuse dans des communautés différentes, il doit y avoir dialogue entre les membres de groupes ethniques, religieux et culturels différents. C'est là un processus qui ne peut pas être à sens unique : la population majoritaire doit accepter les minorités, et ces dernières doivent accepter certaines « règles du jeu » et responsabilités locales, même si elles sont nouvelles à leurs yeux. Ce processus d'ajustement mutuel peut entraîner des frictions et des difficultés, auxquelles les collectivités locales et régionales doivent faire face. »

Conseil de l'Europe (2010)